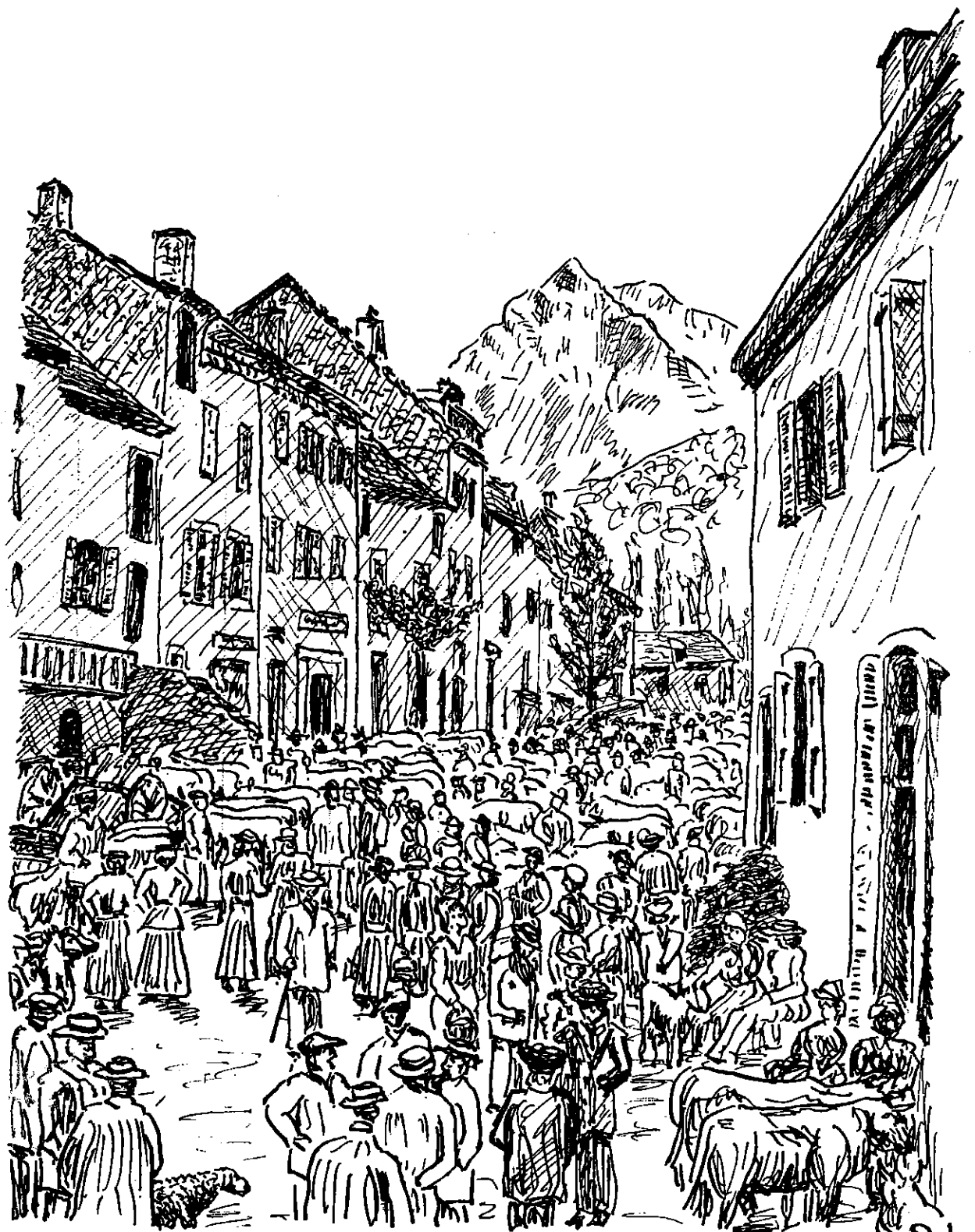


LE PETIT CORPATUS



CORPS - 1910

Marche du Jeudi R.L.

N°41

800585

Monsieur le Maire et cher collègue,

L'Assemblée départementale a voté récemment son budget pour l'année 1980. Quelques modifications ont été apportées à certaines aides allouées par le Conseil général.

Il est actuellement procédé à la mise à jour de la plaquette "l'aide du département aux communes, groupements de collectivités et aux particuliers", qui chaque année vous est adressée. Je veillerai à ce que cette nouvelle édition vous parvienne dans les meilleurs délais, un grand nombre d'entre vous m'ayant fait part de leur souhait d'en disposer rapidement.

Sans attendre, je veux attirer votre attention sur les principales décisions nouvelles prises par l'Assemblée départementale au cours de sa dernière session budgétaire consacrée à la discussion et au vote du BP 1980.

Je vous rappelle que ce budget tel qu'il a été voté par l'Assemblée départementale représente un volume global de 1 210 742 166 F, soit en augmentation de 20,39 % par rapport au Budget Primitif pour 1979.

Cette somme se répartit en dépenses comme suit :

- section d'investissement	282 242 237
- section de fonctionnement	928 499 928

Le volume de la section d'investissement représente dans ce budget 23,4 % du volume global (contre 20,3 % en 1979). L'augmentation de cette section est de 38,01 % par rapport à 1979.

La section fonctionnement quant à elle représente 76,6 % du volume global. Elle est en augmentation de 15,9 %.

Ce dernier chiffre illustre la volonté de l'Assemblée départementale de limiter la progression des charges de fonctionnement, dont l'impact toutefois n'est pas négligeable, puisqu'elles correspondent essentiellement à des distributions de salaires et à un ensemble de dépenses ordinaires qui contribuent au fonctionnement du commerce et des petites entreprises locales.

I - EN MATIERE DE VOIRIE :

L'Assemblée départementale s'est prononcée sur une programmation triennale donnant priorité à l'entretien du réseau de voirie existant, tout en maintenant un volume de travaux de capacité égal à celui de l'an dernier. Cette démarche illustre le souci et la volonté des élus départementaux d'avoir une planification de leurs dépenses à partir d'une vue exhaustive et globale d'une situation décrite par les services de l'Équipement au terme d'un travail important et remarquable.

.../...

II - EN MATIERE D'EQUIPEMENT RURAL :

Le Conseil général a un rôle important à jouer à l'égard du monde rural.

Le Budget Primitif 1980 traduit un effort important dans cette direction.

La dotation attribuée cette année au Fonds d'Equipement Rural, et dont les dotations les plus importantes concernent l'alimentation en eau, l'assainissement et l'électrification rurale, est de près de 38 000 000 F. L'Assemblée départementale a tenu là à majorer de plus de 1 955 600 F les propositions budgétaires du Préfet, jugées en ce domaine insuffisantes, eu égard à la situation et aux orientations voulues par le Conseil général.

S'agissant d'autre part des taux de subvention en matière d'alimentation en eau potable, un nouveau barème a été adopté, tenant compte des critères suivants :

- // - l'indice départemental des communes
- le prix de vente du m³ d'eau

Deux grilles de détermination de taux de subvention ont été arrêtées :

1° Pour l'indice départemental des communes (celui-ci étant pondéré pour les syndicats)

de 0 à 60	60 %
de 60 à 90	55 %
de 90 à 120	50 %
de 120 à 150	40 %
de 150 à 200	35 %
de 200 à 300	30 %
de 300 à 400	25 %
supérieur à 400	20 %

2° Pour le prix de vente du m³ d'eau

inférieur à 2,00 le m ³	néant
de 2,00 à 2,50	+ 5 %
de 2,50 à 3,00	+ 10 %
de 3,00 à 4,00	+ 15 %
supérieur à 4,00	+ 20 %

Il s'agit là des prix pratiqués effectivement l'année précédant celle de la programmation.

Une attention particulière sera portée au cas des communes ou syndicats pour lesquels la réalisation du projet conduirait à une majoration très importante du prix de l'eau pour réaliser l'équilibre du budget de l'eau.

Dans de tels cas, le prix de vente du m³ d'eau à prendre en compte pour la détermination du taux de subvention sera le prix de vente fixé par délibération de la collectivité en même temps que la demande d'inscription au programme.

III - AIDE AUX COMMUNES :

Deux décisions importantes ont été prises en la matière. Ce domaine rejoint d'ailleurs par de nombreux aspects le précédent, dans la mesure où par ses décisions l'Assemblée départementale a tenu à accroître son aide en direction particulièrement des petites communes ; ainsi :

- 1° S'agissant des subventions aux communes pour la réparation de leurs bâtiments non productifs de revenus, l'Assemblée départementale a décidé :
 - d'ajouter aux 5 taux de subvention existants, 10, 25, 35, 55 et 80 %, un 6ème taux intermédiaire de 65 %, s'appliquant aux communes dont l'indice est situé entre 50 et 74,99 ;
 - de porter à 70 000 au lieu de 60 000 le plafond de la dépense annuelle subventionnable par commune.
- 2° S'agissant des subventions pour grosses réparations aux bâtiments scolaires, le taux de subvention pour chaque commune est la fonction des indices de classement des communes.
Ce taux s'échelonne de 55 % à 85 %.
Le Conseil général a là aussi décidé de relever les bases subventionnables de 25 %, les faisant passer en conséquence de 20 000 F à 25 000 F, de 25 000 F à 31 250 F, et de 30 000 F à 37 500 F, selon que le nombre de classes est inférieur à 6, compris entre 6 et 10, ou supérieur à 10.

D'autre part, il a été décidé de poursuivre la réflexion sur ce dossier de l'aide départementale aux communes ou syndicats intercommunaux, et ceci dans un souci de plus grande efficacité et de meilleure maîtrise encore par les élus.

Il convient d'ajouter enfin la création d'une ligne nouvelle destinée à subventionner certaines interventions dont le montant dépasse les possibilités normales des budgets des communes rurales.
Pour certaines opérations en effet (en particulier celles concernant les ouvrages d'art), les communes rurales ne peuvent se satisfaire des seules sources de financement classiques (F.S.I.R. et Entretien Différé).

Un crédit de 600 000 F a été affecté à cette ligne. Le Conseil général a demandé à la D.D.E. de lui proposer des critères d'attribution, étant précisé que les opérations subventionnables seraient exclusivement :

- soit des travaux exceptionnels de voirie communale présentant un intérêt général et permettant le désenclavement de la commune ;
- soit des travaux de construction ou de réparation d'ouvrages d'art communaux.

IV - EN MATIERE FONCIERE :

a) Application de la législation sur les périmètres sensibles :

Le Conseil général s'est prononcé pour l'application de cette législation sur l'ensemble du département.

L'utilisation du fonds qui sera ainsi constitué à partir des recettes provenant d'une taxe de 1 % sur la construction (les logements sociaux étant exonérés) sera de la responsabilité de l'Assemblée départementale.

Un Comité de Gestion diversifié, auquel participeraient des élus non Conseillers généraux, désignés par le Conseil général, devrait être prochainement mis en place.

Au début de chaque exercice budgétaire, et afin de veiller à un partage équitable, ce Comité devra proposer à l'Assemblée départementale des orientations, et définir trois enveloppes globales, tenant compte de la réalité des trois secteurs géographiques, urbanisés, ruraux de plaine, et ruraux de montagne.

Dans le souci de placer l'ensemble des collectivités locales si possible sur un plan d'égalité, il a été décidé en outre de faire bénéficier les petites communes d'une aide technique pour la mise en forme et le suivi des opérations.

b) P.A.F. départemental :

Le Conseil général a créé aussi, dans ce cadre, une aide spécifique, avec des modalités à définir, pour l'achat du foncier, quand les programmes comprendront plus de 33 % de logements sociaux locatifs, cette aide étant progressive à mesure qu'augmente ce pourcentage de logements sociaux locatifs.

Cette question foncière est une préoccupation du Conseil général, qui, par le moyen de ces plans d'Action Foncière, entend donner une nouvelle impulsion à sa politique en la matière, en élargissant ses interventions à la demande des communes ou groupements de communes intéressés. Une telle politique illustre la volonté du Conseil général d'avoir une politique foncière dynamique, et ce bien sûr en étroite collaboration avec les communes du département, cet effort étant la condition nécessaire, bien qu'insuffisante, d'un aménagement cohérent du territoire départemental.

V - EN MATIERE SOCIALE :

En ce domaine, un certain nombre de décisions nouvelles ont été prises. Ainsi,

- concernant les dépenses du groupe I (hygiène publique, hygiène sociale, aide sociale à l'enfance) une modification a été adoptée, concernant la prise en charge des clubs de prévention : jusque là, les communes apportaient 17 % du financement, le budget départemental de la DDASS supportant quant à lui les 83 % restants. La décision de prendre en charge à 100 % les charges de fonctionnement de ces clubs a été prise, soulageant d'autant et définitivement les communes.

- s'agissant du groupe III (aide médicale générale, aide aux personnes âgées, aide aux handicapés ou invalides), il faut noter une progression importante du crédit pour l'aide ménagère aux personnes âgées, qui passe de 4 700 000 à 6 100 000, ainsi que de celui des frais de placement familial, qui fait un bon en avant de 68 %.

Enfin, la création de quelques 40 postes supplémentaires a été au niveau de la DDASS acceptée.

VI - DANS LE DOMAINE SPORTIF, CULTUREL ET DE L'ENSEIGNEMENT :

Des majorations de crédits par rapport aux inscriptions du Préfet ont été décidées en matière de subventions aux communes pour leurs équipements sportifs.

La somme inscrite est de plus de 8 000 000 F (acquisitions de terrains, installations sportives, bassins nautiques, salles et gymnases).

Dans ce crédit est comprise une aide nouvelle apportée par le Conseil général aux communes et groupements de communes qui engageraient des dépenses conduisant à des économies d'énergie pour leur piscine.

.../...

D'autre part, des décisions de principe ont été prises pour venir en aide aux bibliothèques municipales remplissant certaines conditions, et aux écoles de musique non agréées. Pour ces dernières, l'aide du département consistera en l'attribution de bourses pour les élèves. La Commission des Affaires Scolaires, Sportives et Culturelles doit en ces deux domaines déterminer les modalités d'attribution de l'aide départementale.

S'agissant enfin des bourses départementales, contrairement à ce qui a pu être parfois annoncé, l'inscription budgétaire votée par le Conseil général correspond à une hausse de 10 % par rapport aux crédits consommés en 1979.

Un groupe de travail a été constitué pour étudier de nouveaux critères d'attribution de ces bourses, dans le but d'en faire bénéficier un nombre plus important d'élèves et d'étudiants, écartés à l'heure actuelle par des critères inadaptés.

VII - EN MATIERE DE LOGEMENT :

. Un crédit de 1 000 000 F a été voté en faveur de la Caisse d'Aide au Logement, afin de lui permettre de répondre aux nombreuses sollicitations dont elle est l'objet, et compte tenu surtout de l'application de deux décisions importantes proposées par le Conseil d'Administration de la Caisse d'Aide au Logement, et acceptées :

- relèvement du montant des prêts sans intérêt alloués par la Caisse d'Aide au Logement de 1 500 F à 5 000 F ;
- réévaluation du quotient familial de 1 500 à 2 500 F.

Ces décisions devraient permettre à la Caisse d'Aide au Logement d'instruire près de 400 dossiers cette année.

. D'autre part, a été décidée la création d'un Fonds d'Aide au Logement doté d'une somme de 500 000 F dans un premier temps, consistant en :

- d'une part, une aide aux communes qui font des efforts spécifiques d'acquisition ou d'aménagement de grands logements,
- d'autre part, une aide aux familles nombreuses qui ne peuvent plus percevoir l'allocation logement après 6 ans de dérogation (crédit de 100 000 F).

Telles sont les principales dispositions nouvelles prises par l'Assemblée départementale.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Maire et cher collègue, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

LE PRÉSIDENT,

LEON LAMIAZ
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT



MAIRIE
DE
LA MURE
38350 ISÈRE

Tel. : (76) 81.03.34

La Mure, le 5 mars 1980

Le Maire de la Ville de LA MURE

à

Monsieur CARDIN
Maire de CORPS
Conseiller Général de CORPS

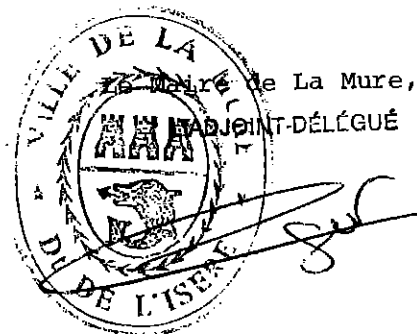
Monsieur le Maire et cher collègue,

Veillez trouver ci-joint la réponse du service compétent de la Préfecture à ma lettre concernant les transports d'élèves du Canton de CORPS au C.E.S.

La Commune de LA MURE fera le plus rapidement possible le nivellement du Boulevard des Trois Saules permettant aux autocars de la S.C.A.L. de rejoindre directement la R.N. 85.

Souhaitant que cette solution vous donnera satisfaction,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire,
l'expression de mes sentiments les meilleurs.



53-10

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3ème DIRECTION
4ème BUREAU

CAD. 1046 1046.840

Rappeler dans votre réponse les indications
ci-dessus et faire figurer obligatoirement
sur l'enveloppe l'adresse postale suivante

GRENOBLE, le

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
BOITE POSTALE 1046
38021 GRENOBLE CEDEX

Formation Professionnelle
& Transports

LE PRÉFET DE L'ISÈRE

Affaire suivie par : Melle HAZARD

à

Monsieur le MAIRE de LA MURE

OBJET : Transport des élèves de la région de CORPS jusqu'au
C.E.S. de LA MURE

Vous avez appelé mon attention sur la nécessité
d'entreprendre des travaux d'aménagement du boulevard des
3 Saules afin d'améliorer la sécurité des élèves de la
région de CORPS empruntant les transports scolaires quoti-
diens entre le C.E.S. de LA MURE et la Région de CORPS.

Ce problème soulevé lors d'une réunion du Conseil
Général m'a conduit à intervenir auprès de M. le Directeur
de la Régie des VFD et de M. le Directeur de l'entreprise
SCAL (Société des cars Alpes-Littoral) pour tenter de
trouver une solution à l'acheminement des élèves en toute
sécurité jusqu'à la porte de l'établissement.

M. le Directeur de la Régie des VFD, a accepté
d'effectuer un détour par le C.E.S.. M. le Directeur de
l'entreprise SCAL a également accepté de faire passer son
autocar tous les jours scolaires sous réserve qu'un aména-
gement provisoire ou définitif soit effectué afin de ne pas
retarder le service régulier.

LE PRÉFET,

Le Directeur de l'entretien
de l'édifice scolaire
M. HAZARD

38021 GRENOBLE CEDEX

Le Préfet de l'Isère

GRENOBLE, le 21 Jan 1980

CAB.JC/BG N° 666



Monsieur le Conseiller Général,

Vous aviez appelé mon attention sur la diminution de la fréquentation hôtelière que vous aviez observée au cours de l'été à CORPS, et que vous attribuez au détournement de la circulation résultant de l'opération "Bison Futé".

Aussi, vous souhaitiez que la R.N. 85 figure, parallèlement à la R.N. 75, sur la carte "Bison Futé" 1980.

Le Ministre des Transports, que j'avais saisi de cette affaire, m'informe que les itinéraires figurant sur cette carte ont été créés dans le but de favoriser la circulation routière lors des grandes migrations en offrant aux usagers d'un grand axe surchargé, à l'image de la vallée du Rhône, la possibilité d'emprunter un itinéraire secondaire sur lequel est garantie une bonne fluidité d'écoulement. Cette garantie ne peut être offerte que si l'itinéraire possède des qualités routières suffisantes et reçoit les aménagements nécessaires : route ni trop étroite ni trop sinueuse, traversées relativement faciles et les moins nombreuses possibles des villes et des villages, qualité correcte des revêtements de chaussées, aménagements ponctuels de sécurité et de confort, jalonnement spécifique (flèches vertes).

Les données touristiques ou commerciales ne figurent pas parmi les critères de tracé des itinéraires bis.

C'est dans ce cadre qu'a été retenue l'inscription de la R.N. 75 sur les cartes "Bison Futé", de préférence à la R.N. 85, défavorisée en outre par une distance et un temps de parcours plus élevés entre PONT-de-CLAIX et SISTERON.

Les usagers transitant par la route Napoléon font partie de la catégorie des touristes peu pressés, sensibles au réel intérêt historique et touristique de cette voie. A l'inverse, l'itinéraire bis "Dauphiné-Côte d'Azur", reliant GRENOBLE et la Côte d'Azur s'adresse en priorité aux personnes soucieuses d'éviter les multiples problèmes de la route normale de leurs vacances, à savoir l'axe surchargé de la vallée du Rhône.

Monsieur le Docteur G. CARDIN
Conseiller Général de l'Isère
Maire de CORPS

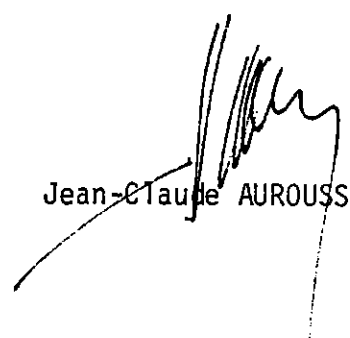
../.

38970 C O R P S

Toutefois, les itinéraires bis sont susceptibles de varier dans le temps en fonction des aménagements faits et de l'évolution des conditions de circulation qui seules permettront, le cas échéant, le réexamen d'un itinéraire empruntant la R.N.85.

Tels sont les éléments d'information que je suis en mesure de vous apporter au sujet de cette affaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'assurance de ma considération très distinguée.



Jean-Claude AUROUSSEAU

Mr le Sous-Préfet ROUSSEAU accueilli par les élus du Canton

Monsieur ROUSSEAU, nommé récemment sous-préfet de notre arrondissement est venu sur place, rencontrer les maires et adjoints de notre canton pour connaître les problèmes qui se posent à ces 13 communes, tous les maires et adjoints de ces communes étaient présents et a eu un entretien avec M. le sous-préfet, par Mr Vincent, président du SIVOM et maire des côtes de Corps, le Dr Gérard Cardin, conseiller général et maire de Corps et Mr Boulanger, percepteur à Corps.

Mr le sous-préfet questionna tour à tour, le maire de chaque commune, pour connaître la superficie, la population, les ressources et surtout les besoins de sa commune.

Chacun exposa de son mieux la situation, les travaux en cours, ceux à réaliser le plus souvent des problèmes de voirie, d'alpage, d'adduction d'eau, de dépopulation, manque d'emplois...etc.

Pour Ambel, Mr le maire signale que la ligne téléphonique est déficiente.

Pour Beaufin, Mr le maire demande que la route qui relie sa commune au Glaisil soit classée départementale, car son entretien et l'élargissement nécessaire ne peuvent être pris en charge par la commune.

Pour les Côtes de Corps, Mr le maire déplore l'état de la route D.202 qui dessert aussi Ste-Luce et St-Michel-en-Beaumont, la route est étroite et pose des problèmes pour le déneigement, Mr le maire de Monestier d'Ambel, envisage de restaurer son église et d'autres bâtiments communaux.

Péllafole est concerné plus particulièrement par la coupure de la route 537 pendant les travaux du Pont du Sautet et Mr le maire fait ressortir cette situation d'isolement qui durera plusieurs mois et qui éloignent de presque 20kms ses administrés du chef-lieu dont ils dépendent pour le médecin, pharmacie, pompiers.

Pour Quet-en-Beaumont, c'est aussi la route d'accès à la Grange, qui préoccupe Mr le Maire.

Mr le maire de St-Laurent-en-Beaumont a aménagé l'atelier et attend l'éventuel client.

Pour Ste Luce, Mr le maire a des problèmes de voirie et de déneigement, Mr le maire de St-Michel-en-Beaumont a des bâtiments communaux à restaurer un projet d'adduction d'eau et un autre projet pour une salle d'accueil pour le foyer de ski de fond.

Pour St-Pierre-de-Méarotz, Mr le maire expose un problème de facturation de l'eau car une augmentation votée par le conseil municipal a été refusée par la préfecture.

Pour Mr le maire de la Salette, un gros souci, l'alimentation en eau du sanctuaire, mais une étude est en cours.

Mr le maire de la Balle-en-Beaumont, attend une réponse pour la construction d'un bureau de poste, a en projet l'terrain de sports et une demande de navigation sur le lac de St Pierre.

Mr le maire de Corps, attend aussi le feu vert pour commencer les travaux de l'opération H.L.M. par la SADI et a, à l'étude l'projet de lotissement et l' de renforcement de l'alimentation en eau et quelques inquiétudes pour la coupure du pont du Sautet.

Le Dr Cardin, conseiller général rappelait le problème du ramassage et du dépôt des ordures ménagères, problème commun aux 13 communes puisqu'au 1^{er} juillet 1980, chaque commune devra avoir trouvé une solution individuellement ou groupée, les travaux de renforcements coordonnés de la RN 85, qui concernent aussi un bon nombre de ces communes et les travaux du pont du Sautet qui seront une entrave à la circulation entre Pellafol et Corps.

Mr Rousseau ayant pris note de toutes ces demandes, promet d'intervenir auprès des services administratifs concernés, et se déclare prêt à venir faire connaissance avec le conseil municipal de chaque commune.

Aussitôt les rendez-vous sont pris, la date du 30 mai est retenue pour les communes de Beaufin, Ambel, Monestier-d'Ambel et Pellafol et celle du 20 juin pour les côtes-de-Corps, La Salette, Ste-Luce et Quet-en-Bt.

Chaque maire se déclare heureux d'accueillir dans sa commune, Mr Rousseau, et profitera de l'occasion pour le mettre face aux problèmes de nos petits villages de montagne.

La réunion se termine après 5 heures de travail consciencieux, mais les discussions continuent à l'hôtel des voyageurs pendant le repas, préparé et servi par Antoine et Lily et apprécié de tous, malheureusement écourté pour Mr le sous-préfet qui est attendu à Grenoble et qui reprend la route avant le dessert.

Quand le club du 3^e âge a le vent en poupe !

Après la giboulée brille le soleil signe avant coureur d'un printemps qui n'est plus très loin maintenant.

Profitant de la douceur de la température, les membres du club (venant de la Salette et de Corps) ont répondu avec plaisir à l'invitation de monsieur le maire de Pellafol et des retraités du village (membres à part entière depuis janvier 80), pour partager un goûter auquel ils étaient conviés.

Accueillies à la descente des cars mis à la disposition par la municipalité de Corps) 70 personnes se sont trouvées réunies, dans la salle où depuis 5 ans, Mesdames et Messieurs Basso, Galvain, Adujon, Schaller servent un repas campagnard aux skieurs de fond et à leurs amis.

Salle spacieuse, bien chauffée où le couvert était dressé.

Tandis que les beloteurs commençaient des parties acharnées, les langues se déliaient et les danseurs occupaient la piste.

A l'heure du goûter, des plateaux de tartes (prunes, pommes, crème), pains d'épice, cakes confectionnés par les dames du village, avec les produits du terroir, passaient et repassaient devant les convives qui se régalaient.

Les dégustateurs appréciaient "le bouquet d'un joli rosé", d'excellent champagne et d'un café à l'arôme délicat.

C'est alors que monsieur Basso, accompagné du docteur Cardin maire de Corps fit son entrée sous les applaudissements des invités et administrés qui manifestaient ainsi leur joie d'avoir "leurs administrateurs" à leurs côtés.

Après avoir reçu des mains de notre présidente un bel hortensia, monsieur le maire de Pellafol prit la parole. En quelques mots très simples mais touchants, il dit à tout le monde ses remerciements, sa satisfaction et exprima le souhait de voir cette amitié naissante durer longtemps.

Lorsque Mme Rochas prit la parole à son tour ce fut pour exprimer la même pensée et formuler les mêmes vœux. "Je souhaite qu'avec la bonne volonté et la compréhension de tous, rien ne vienne assombrir cette amitié que nous partageons aujourd'hui".

Avec la coquette somme remise sous forme de chèque, par monsieur le maire de Pellafol à notre présidente, nous partirons le 21 mai visiter le Queyras - St-Véran la plus haute commune d'Europe. Le club prendra en charge les frais de transport. Un excellent repas sera servi à l'hôtel Berge à tous les participants, au prix de 50frs par personne (vin et café compris).

Les inscriptions et les frais du repas sont reçus dès à présent, le mardi au club et auprès des personnes responsables.

Nous souhaitons et espérons que Mrs Andrieux, Basso, Cardin maires respectifs des communes de la Salette, Pellafol, Corps, libérés de leurs occupations accompagnés de mesdames leurs épouses l'assent partie "du voyage".

Merci monsieur le maire, merci à tous les organisateurs pour cette agréable matinée qui nous a été offerte par vos soins.

Un grand pas vient d'être franchi dans la voie de l'amitié, de l'entraide et de l'entente... "cordiale" que nous voudrions plus solide, plus durable que celle étudiée si souvent en histoire.

J. Arbouet

COMPTES RENDUS DE LA REUNION DU 21 MARS, RELATIVE AUX TRAVAUX DU PONT
DU SAUTET

Etaient présents à cette réunion :

Mr VERDON, ingénieur d'arrondissement D.D.E.
Mr DROUOT, directeur de la subdivision de l'équipement de la Mure.
Mr CHIFFLOT, subdivision de l'équipement de Mens
Mr CHERY, inspecteur des transports D.D.E.
Mr VANEBERGEN, transports D.D.E.
Mr BETTOU, transports D.D.E.
Mr DULIEU, subdivision de l'équipement de Corps.
Mr PELLEGRIN, subdivision de l'équipement de Corps.
Mr GARRIGUES, EDF le Sautet
Mr BASSO, maire de Pellafol.
Mr CARDIN, maire de Corps, et des conseillers municipaux de Pella fol
et Corps.

Le Dr CARDIN accueille et remercie tous les responsables de la D.D.E. qui ont bien voulu venir informer l'assistance sur les travaux à effectuer pour la consolidation du Pont.

Mr CHIFFLOT rappelle qu'à la suite de la visite périodique détaillée du pont en juin 1979, ils se sont aperçu que celui-ci était en mauvais état : béton fissuré, armature défectueuse... etc.. (un document comportant de nombreuses photos, montre les dégâts) pour la D.D.E., 2 solutions étaient offertes : réparer ou reconstruire le pont. Il a donc été décidé : la démolition du tablier et des piliers, car pour un meilleur fonctionnement du pont, il faut

articuler les piliers sur l'arc, qui sera conservé et réparé. La chaussée sera élargie : 6 m + 2 trottoirs de 1m 25, et les virages moins accentués. Les travaux commenceront autour du 20 août et dureront 7 mois.

Travaux qui obligeront la coupure du pont, pendant ce temps.

Mrs les maires de Corps et Pellafol demandent quelles sont les solutions envisagées pour remédier à cette coupure.

Pour le moment, rien n'est prévu, sinon la passerelle pour piétons, sur le barrage avec 38 mètres d'escaliers d'accès d'un côté et 35 mètres de l'autre. Passerelle prise en charge par E.D.F. et accessible au public. Des déviations sont possibles par la C.D.526 passant par St Jean d'Hérans, St Sébastien, Cordéac, Pellafol, et la CD 217 par le Motty, Ambel, etc... avec chargement limité à 3t.5 pour le Pont du Motty.

Cette solution ne satisfait pas l'assistance, car il faudrait prévoir de l'autre côté du Pont, côté Pellafol, le camion de pompiers et du Matériel d'incendie, le véhicule de transport public, côté Corps qui ferait la navette pour les personnes qui se rendent à Corps. Se posent aussi des problèmes pour la gendarmerie, médecin, infirmière, ambulances et certains exploitants qui ont du bétail des 2 côtés du pont, et auquel il faut amener de l'eau fréquemment, les commerçants de Corps et les usagers de Pellafol.

La solution idéale serait un pont bateau qui relierait les 2 rives, Mr Garrigues d'E.D.F. déclare, que les eaux du Lac du Sautet sont non maîtrisables, qu'il est donc impossible de garantir un niveau constant au moment de la fonte des neiges et des pluies d'automne.

Le niveau pourrait être maintenu pour juillet-Août et septembre serait-il possible d'aménager un pont-bateau pour cette période? la question est posée. De toute façon, les responsables de la D.D.E. feront le maximum pour faciliter les choses, mais rappellent que cette gêne ne donne droit à aucune indemnisation. Les services administratifs concernés seront alertés et espérons que d'ici le commencement des travaux, une solution sera trouvée, satisfaisant tout le monde.

IMMEUBLE EN PERIL - danger d'éboulement.

Lorsqu'un immeuble est exposé à des dangers provenant de causes extérieures telles qu'éboulements de terre ou de rochers ou tout accident naturel, il appartient au maire de prescrire les mesures de sûreté exigées par les circonstances ou application de ses pouvoirs de police municipale (code des communes : art. L.131-2 et L.131-7) et non d'engager la procédure de "péril d'immeuble" régie par les art. L.511-1 à L.511-4 du Code de la construction et de l'habitation (Arrêt Conseil d'état du 5 janvier 1979 J.M. fév.1980, page 110, ville de Lyon).

THEATRE MUNICIPAL : Statut administratif lorsque, par l'organisation et la gestion d'un théâtre municipal une ville assume une mission de service public" dans des conditions exclusives de tout caractère commercial ou industriel, les litiges entre les artistes ou membres de l'orchestre sont de la compétence des tribunaux administratifs (tribunal des conflits, arrêt 15 janvier 1979 rev.2106.Ville de Toulouse J.M. fév.1980 P.102. .

D.Perrot

DROIT PRATIQUE

TAXE PISCICOLE POUR 1980

Un arrêté des Ministres de l'Équipement et de l'économie en date du 19 décembre 1979 (J.O. 29 dec.) fixe ainsi les nouveaux tarifs reels de la taxe piscicole, applicable à partir du 1^{er} janvier 1980 :

-1^o/ ad judicataires et cofermiers droit de pêche aux engins et filets sur les eaux du domaine public (à l'exception de ceux visés n^o 2 ci-après) : 307frs.

-2^o/ Porteurs de licences de "grande pêche" et adjudicataires de lots adjugés à une valeur inférieure à 100frs sur les eaux du domaine public : 100 frs.

-3^o/ autres pêcheurs dans les eaux de 1^{ère} catégorie :

- a) pêcheurs utilisant tous procédés, modes de pêche, instruments ou engins autres que bouteilles ou carafes à vairons, la petite bosselle à anguilles, la vermée ou la balance à écrevisses : 49 frs.
- b) pêcheurs utilisant exclusivement la bouteille ou la carafe à vairons, la petite bosselle à anguilles, la vermée ou la balance à écrevisses : 18frs.

-4^o/ autres pêcheurs dans les eaux de 2^{ème} catégorie

- a) porteurs de licences de petite pêche et compagnons des adjudicataires, cofermiers et porteurs de licence sur les eaux du domaine public, pêcheurs au lancer (à l'aide d'un moulinet ou d'un cadre), pêcheurs à la mouche artificielle à l'aide d'un moulinet, pêcheurs au vif ou aux poissons morts, pêcheurs à la grenouille naturelle ou artificielle, pêcheurs à la dandinette, pêcheurs à lover, pêcheurs à la traîne, aux appâts artificiels ou naturels à l'aide d'une canne, d'un cordeau fixé à un bateau ou tenu à la main, pêcheurs aux engins ou filets autres que la bouteille ou carafe à vairons, la petite bosselle à anguilles, la vermée, la balance à écrevisses ou les lignes diverses : 49 frs.
- b) pêcheurs n'entrant pas dans la catégorie (a) ci-dessus : 18frs.
Les pêcheurs appartenant à plusieurs catégories visées aux §§ 1^o et 4^o, ne sont pas tenus d'acquitter les taxes qu'a concurrence de la plus élevée.

5^o/ tout pêcheur qui se livre à la pêche au Saumon doit acquitter la taxe de 49frs, sauf s'il est déjà astreint aux taxes définies aux §§ 1^o et 2^o du précédent article, et, en outre, un supplément fixé à 295frs.

PRISES D'EAUX

Un particulier ne peut, en principe, établir des prises d'eau sur un étang alimenté par un cours d'eau non domanial, sans autorisation préfectorale (art.106 code rural), sans risquer de voir le préfet ordonner aux intéressés de supprimer les ouvrages irrégulièrement établis. C'est pourquoi les fautifs ne sont pas légalement fondés à exercer, sous prétexte de la réduction du débit, de leurs prises d'eau, à l'encontre d'une opération de travaux publics exécutés par un syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (arrêt Conseil d'Etat 5 janvier 1979, J.M. fév. 1980, Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable des vallées de la Serre et d'OLT.

D.PERROT

PUBLICITE

Enseignes et pré-enseignes : voir loi n° 79-II5 du 29 décembre 1979 (publiée au journal officiel du 30 décembre 1979), qui règlemente l'autorisation ou l'interdiction des enseignes ou pré-enseignes.

QUESTION

INSTITUTEURS-SUPPLEANTS

Condition de droit au logement - Par arrêt du Conseil d'Etat rendu le 6 juillet 1979 (ville de Châlons sur Marne, J.M. février 1980 page III), comme le droit au logement dû aux instituteurs, l'indemnité représentative de logement, est la contrepartie des sujétions propres aux fonctions d'instituteurs; ainsi, cette indemnité doit être allouée à une institutrice suppléante, pour toute l'année scolaire durant laquelle l'instituteur titulaire, détaché pour un stage pédagogique, n'exerçait pas ses fonctions à l'école communale.

-----D. PERROT-----

Nous signalons la parution d'un livre, écrit par le docteur Blanchard, médecin des mines de la Mure, dont l'action est située dans notre région :

Un médecin appelé pour une urgence dans le canton où il exerçait vingt ans auparavant (Corps), se remémore les déconvenues de cette première installation une suite d'algarades avec la clientèle où sa nature inscible se donnait libre cours....

Le livre débute par ces lignes :

" Pâques 74 : La bourgade de Corps, l'heure 8. Silence, immobilité, neige, façades grises, clocher roman de pierres brunes avec, ma chère ! quatre clochetons d'angle, dans la rue des Fossés ponctuée de loin en loin de grosses poubelles en plastique noir, pleines d'ordures visqueuses, mais, contraste, comme les échauguettes d'un fier donjon ces clochetons d'angle....

A noter ce que l'auteur a ajouté à son livre :

" Bien que ce soit déjà souligné au début de mon roman, je tiens à réaffirmer que je n'ai choisi Corps comme cadre que par pure opportunité.

Nul habitant de cette cité ne peut donc se reconnaître dans les personnages."

"Le médecin de Chèvres"

de Lucien Blanchard , paru à la "Pensée Universelle",
4, rue Charlemagne - 75004 Paris.

$\frac{1}{2} - \frac{1}{2} = \frac{0}{2}$

A SAVOIR : En cas d'Arrêt de Travail, pour maladie, la Sécurité Sociale permet parfois des sorties. Mais le règlement intérieur national ne précise pas les heures. Chaque région fixe à son gré. C'est ainsi qu'à Paris les sorties sont possibles de 10h. à 16h. et à Lille, de 10h. à 15h. A Lyon, Grenoble, Toulouse il existe un horaire d'été (du 1^o Mai au 30 septembre) et un horaire d'hiver (du 1^o octobre au 30 avril) Se renseigner auprès de sa caisse.

— 2 —

-Par le M.d.L/Chef MAZEAS-

VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE (Suite) ...

Après vous avoir tracé en quelques lignes les généralités de la Gendarmerie Nationale, je vais vous parler des particularités de la Brigade de CORPS.

Tout d'abord, je vais vous donner quelques statistiques sur l'activité judiciaire de la Brigade et aussi dans le domaine de la police route.

En 1979, 65 Délits (ou Crimes correctionnalisés) ont été constatés. 44 ont été solutionnés contre 21 dont les investigations se poursuivent.

En 1978, 74 Délits (ou Crimes correctionnalisés) ont été constatés. Les proportions d'affaires résolues sont identiques à l'année 1979.

Pour ce qui est de la police route au cours de l'année 1979, 24 Délits ont été constatés contre 20 en 1978.

21 infractions pour défaut de vignette fiscale ont été enregistrées contre 16 en 1978.

5 accidents corporels de la circulation routière ont été constatés en 1979, faisant 7 blessés graves contre 5 accidents corporels en 1978 faisant 5 blessés graves et 2 morts.

On constate en matière judiciaire, une régression des infractions dont les auteurs sont passibles du Tribunal Correctionnel, régression qui se maintient au fil des années malgré l'augmentation de la population. Pour ma part, je pense que cela est dû en majeure partie, aux mesures préventives qui sont employées, notamment l'information du public, les services de surveillance générale (Patrouilles) qui sont augmentés, à l'inverse des mesures répressives qui ne doivent être appliquées qu'à la limite de la violation de la Loi.

Le rajeunissement de la moyenne d'âge chez les militaires de la Gendarmerie contribue grandement au développement des relations humaines afin d'obtenir une parfaite solidarité avec la population locale. J'attache personnellement une grande importance au contact humain et lorsque je peux rendre un service, pour les cas sociaux en outre, je le fais naturellement.

Le Gendarme n'est pas un "matraqueur" comme certains pourraient le penser et lorsqu'il est amené à sévir, c'est pour la sécurité et la tranquillité publique.

Contrairement à la pensée de certaines personnes (mal informées) les Gendarmes ne sont pas payés au nombre de procès-verbaux qu'ils établissent (Dien en soit loué). La course au numéros (Procès-verbaux) entre Gendarmes ne serait pas tolérable. Bien au contraire, si par chance, aucunes procédures n'étaient faites tant au point de vue judiciaire qu'en police route, la Brigade de CORPS serait la meilleure de FRANCE. Hélas, l'indiscipline si certes diminue, il n'en reste pas moins que certains individus contournent la règle démesurément et, malgré la tolérance que nous admettons, il arrive un moment où nous sommes obligés de réprimer.

Et pour éviter d'en arriver là, je pense qu'il faut une compréhension mutuelle, du bon sens et du respect réciproque.

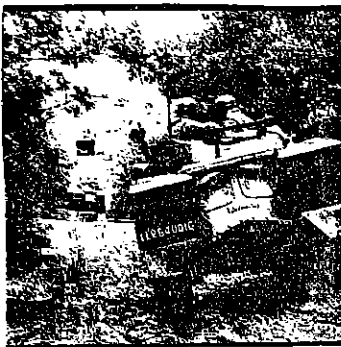
La prévention des infractions est primordiale. Pour cette raison, on voit souvent l'estafette dans les treize communes du Canton. Nous ne promenons pas au cours de ces services, mais nous oeuvrons dans un but bien déterminé : la sécurité des habitants dont nous avons le devoir de veiller.

La nuit on les voit moins et pourtant ! Nous passons souvent une bonne partie de la nuit dehors, bien souvent au froid, subissant les intempéries du moment mais lorsque nous rentrons à la Brigade, si nous n'avons pas eu à réprimer, nous avons fait au moins de la prévention ce qui est notre but.

Vous me direz que nous avons choisi notre métier. C'est vrai. Nous en supportons les avantages et les inconvénients. Mais croyez-moi, nous éprouvons plus de satisfaction que de déception car nous nous sentons utiles, car nous sommes disponibles 24 heures sur 24.

Si cette rubrique insérée dans le PETIT CORPATUS vous intéresse, faites le moi savoir et chaque mois je rédigerai quelques lignes pour vous parler de la vie des familles en Brigade, l'origine des Gendarmes et toute suggestion que vous me soumettez.

-----000000000000-----



DERNIER VOL 3

Treize heures! sur le petit écran Yves Mourousi égraine :
"Mesdames et Messieurs... bonjour! "

En ce mois de février 1980, tout le monde est à l'affût de nouvelles que l'on voudrait pour le moins rassurantes.

Malheureusement, "la torche brûle" et il suffirait d'une simple étincelle pour que le monde entier s'embrase et explose.

Soudain, un visage bien connu, familier apparaît devant mes yeux. C'est celui de Maurice Bernard, un enfant du pays "corpatus" de toujours, accompagné de son interlocuteur et de son épouse.

Aux commandes d'un avion il effectue "son dernier vol" au dessus de l'Atlantique, en direction du Texas.

Dernier vol !... l'heure de la retraite qui sonne, une page qui se tourne, une page sur laquelle sont écrits : jeunesse, études, choix d'un métier, responsabilités assurées, travail accompli et bien fait, la famille.

Et puis voilà :

"C'est fini. C'est terminé".

C'est aussi, sur ces mots qui résument tout un passé, une carrière que l'avion atterrit et s'arrête.

L'émotion est grande, profonde. Elle se manifeste dans la voix. Elle se lit dans un regard dirigé vers le ciel. La-haut!... La-haut!... entre ciel et terre, nuit et jour dans les nuages et dans le vent, sous la pluie et l'orage, près du soleil et des étoiles... voilà où j'ai passé le meilleur de ma vie.

Heures inoubliables, où l'homme fait corps avec la machine, son outil, l'avion.

Un équipage soudé, homogène avec lequel on peut tout, sans lequel on ne peut rien.

La ligne... que l'on découvre, que l'on connaît par coeur, où l'ennemi (la routine) vous guette sournoisement à chaque instant. Coûte que coûte il faut faire face à tous les incidents qui peuvent se produire.

Les yeux rivés sur le tableau de bord et sur la montre, le pilote guide son avion au port et arrive à l'heure.

A l'intérieur de la carlingue, les passagers attachent leur ceinture, lisent, somnolent, devisent gaiement, regarde le paysage à travers les hublots.

- "Tout est calme. Rien à signaler dit le radio.

L'avion décolle, s'envole, descend, roule et s'arrête.

L'équipage salue les voyageurs. L'avion continue sa route où repartira demain.

Demain... c'est une autre vie qui commence... "une vie à deux", celle que madame Bernard attend depuis si longtemps.

Finie, l'angoisse des départs répétés de l'attente des retours incertains. Nous allons enfin pouvoir vivre!

Au pied de la passerelle Eric attend son père.

- Bonjour papa,

- Bonjour mon fils.

Dans sa tenue d'aviateur, la casquette sous le bras, aussi

élégant que celui qui l'a devancé. C'est le moment de l'étreinte, de la tape amicale sur l'épaule. Il sait ce que son père ressent à ce moment précis.

Mais la relève est assurée !

Le fils saura se montrer digne du père. Il sera lui aussi pilote de ligne.

Dans la famille comme le dit Mme Bernard "on parlera encore longtemps d'aviation".

Et qui sait ? le petit fils en herbe assis sur les genoux de son grand'père, en feuilletant l'album de famille dira lui aussi : "je serai aviateur".

Quand au grand'père, sportif accompli, dynamique, il viendra en famille à Corps goûter les joies de la détente et d'un repos bien mérité.

Un peu plus loin, sur l'aire d'atterrissage, l'équipage au grand complet salue et serre la main de celui qui fut le chef et surtout l'ami.

Car personne ignore, que dans l'aviation tous les membres font partie "d'une même et grande famille".

Bonne retraite commandant! en attendant de confier vous-même à ce journal, vos souvenirs. Peut-être quelques instants difficiles de votre carrière, mais surtout, surtout (car nous pensons qu'ils sont les plus nombreux) vos instants de grande joie.

J. Arbouet

[illegible]

TOI ET MOI

CHANCE

Et pourtant nous pouvions ne jamais nous connaître.

Mon amour, imaginez-vous tout ce que le sort dut permettre pour qu'on soit là, qu'on s'aime et que ce soit nous ?

Tu dis : " Nous étions nés l'un pour l'autre." Mais pense à ce qu'il dut falloir de chances, de concours, de causes, de coïncidences pour réaliser ça, simplement notre amour ?

Songe qu'avant d'unir nos têtes vagabondes nous avons vécu seuls, séparés, égarés et que c'est long le temps, et que c'est grand le monde et que nous aurions pu ne pas nous rencontrer.

Paul G raldy

— : — : — : — : — : — : — : — : — : —

A S S E M B L E E G E N E R A L E I 9 7 9

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Modification du Bureau.

I - RAPPORT D'ACTIVITE.

Période de fonctionnement : 1er Août 1978 au 31 Août 1979.

Cette année d'activité se caractérise par deux modes de fonctionnement :

- Du 1er Août 78 au 31 Janvier 79 : fonctionnement par location au livre.
- Du 1er Février 79 au 31 Août 79 : adoption du nouveau règlement intérieur (voir annexe I) et fonctionnement par le système des abonnements à l'année.

Si l'on compare les deux modes de fonctionnement, on s'aperçoit que pour des recettes légèrement inférieures : 2'879,00 Frs (abonnement) contre 3'396,50 Frs (location), les abonnements permettent une augmentation spectaculaire du nombre de sorties de livres :

- Bandes dessinées + livres d'enfants = Nb de sorties 4'369
soit + 72% (abonnement) contre 2'540 (location)

TOTAL 6'909 sorties.

- Romans = Nb de sorties 1'365
soit + 40% (abonnement) contre 977 (location)

TOTAL 2'342 sorties.

et ceci pour : 76 jeunes }
78 adultes } soit 154 abonnés.

Le règlement intérieur pour son émulation à la lecture à un prix plus faible est adopté définitivement.

- Tarif des abonnements 1980 : identiques à 1979,
- Retard des prêts : malgré une très nette amélioration dans le retard des prêts, le Bureau attire l'attention de TOUS les lecteurs dans le respect des délais de lecture. Il rappelle que ceux-ci sont de deux semaines + une semaine gratuite, soit trois semaines au total; temps largement suffisant pour la lecture des ouvrages. Passée cette période, l'amende prévue au règlement intérieur sera scrupuleusement appliquée. TOUS les lecteurs sont avertis de cette disposition par affichage (depuis le 15/2/79) dans la bibliothèque, plus remise à chacun d'un règlement. Cette amende se justifie car les ouvrages sont à la disposition de TOUS et non pas de quelques individus.

.../...

.../...

ACHAT DE LIVRES :

Un cahier de vœux est mis à la disposition des lecteurs pour qu'ils puissent signaler les livres à acheter.

Ils doivent obligatoirement indiquer :

- . Le titre de l'ouvrage,
- . Le nom de l'auteur,
- . L'éditeur,
- . Le prix approximatif.

Depuis le transfert de la Bibliothèque dans ces nouveaux locaux, nous avons acheté :

- Romans et livres divers,
- Bandes dessinées.

Cette activité fait ressortir le travail important réalisé par Mademoiselle GIRAUD, notre bibliothécaire que nous remercions très vivement pour son dévouement désintéressé.

2 - RAPPORT FINANCIER.

Il fait ressortir une balance positive de 1 058,78 Frs
(Voir Annexe 2).

Quitus est donné à la gestion.

3 - MODIFICATION DU BUREAU.

Madame GARAUD Suzette est nommée au poste de Secrétaire.

Fait à CORPS, le

LE PRESIDENT :

J. BLANC.

B I L A N F I N A N C I E R

RECETTES :

- Location (1/8/78 au 31/1/79)	:	3 396,50 Frs
- Abonnement (1/2/79 au 31/8/79)	:	2 879,00 Frs
- Subvention Commune	:	3 500,00 Frs

TOTAL	:	9 775,50 Frs
		=====

DEPENSES :

- Secrétariat	:	260,60 Frs
- Fournitures papèterie	:	724,60 Frs
- Mobilier	:	3 342,00 Frs
- Remboursement Culture et Bibliothèque Grenoble	:	1 750,00 Frs
- Achat livres	:	2 512,70 Frs
- Divers	:	126,82 Frs

TOTAL	:	8 716,72 Frs
		=====

BALANCE + 1 058,78 Frs

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

DE CORPS

REGLEMENT

Annexe 1

Deux formules vous sont proposées

- La Carte annuelle
- Le Prêt par livres.

CARTE ANNUELLE

Cette carte vous permet de
sortir gratuitement les livres

Prix de la carte:

Tarif normal : 20^f

Tarif réduit : 10^f

Enfants : moins de 16 ans

3^{ème} Age

Familles nombreuses à partir de 3 enfants

PRET PAR LIVRES

Caution obligatoire pour vacanciers: 50^f
(sous forme de cheque)

Prix par livre

Bandes dessinées : 1^f
Policiers

Autres : 2^f 50

Dans les deux cas vous pouvez sortir

2 livres

ou

5 bandes dessinées

par personne

ou

par carte

Durée du prêt Maximum 2 semaines Prolongation 1 semaine
gratuite en avertissant la bibliothécaire
Au-delà AMENDE de 1^f par livre et par semaine supplémentaire

Livres perdus ou détériorés Vous devez
Soit le remplacer (même édition)
Soit payer une somme forfaitaire en fonction de l'ouvrage

Le prêt de nouveaux livres ne pourra s'effectuer qu'après la
restitution de ceux empruntés précédemment.

A.G du 30.12.78

AIR FRANCE

5 FEVRIER 1980

RECEPTION DONNEE EN L'HONNEUR DU
COMMANDANT MAURICE BERNARD, CHEF
DE LA DIVISION B.747

ALLOCUTION DU COMMANDANT JEAN MASSOTTE DIRECTEUR DES
OPERATIONS AERIENNES

Mon cher Maurice,

Protocolairement le "vous" s'impose au cours d'une allocution de ce genre, mais permets-moi d'utiliser le "tu", celui de l'amitié que m'ont enseigné les anciens de l'aviation.

A l'origine tu ne te destinais pas à l'aviation puisque, en 1938, tu es entré comme élève à l'Ecole des Ingénieurs des Arts et Métiers de Cluny.

A cette époque un bruit de bottes envahit l'Europe et tu te retrouves tout naturellement mobilisé en 1940 dans une ARME fort noble : l'Artillerie - Tes études sont interrompues : Juin 40, l'armistice, le nouveau régime t'incorpore dans les chantiers de Jeunesse pour quelques mois - Tu peux enfin reprendre les cours à Cluny et tu es diplômé des Arts et Métiers en juillet 42, tu es affecté au Service de l'Hydraulique à Alger, Service bien fréquenté puisque, à la même époque, le Président GIRAUDET d'Air France en était un des ingénieurs. A peine as-tu eu le temps de l'installer à Biskra dans le sud algérien que les alliés débarquent en AFN - Te voilà à nouveau mobilisé, mais cette fois-ci dans l'aviation à Blida - Tu prépares l'Ecole de l'air, mais à un mois près tu es atteint par la limite d'âge et tu ne seras pas autorisé à concourir - Même en temps de guerre les règlements doivent être respectés - Tu tentes alors ta chance et demande à partir en école de pilotage - Cette fois-ci c'est le bon choix, le 5^e détachement français et le départ vers les U.S.A. en compagnie de Schwallinger, Henri Martin, Gréard et bien d'autres - La sélection sera sévère et tu fais partie des 30 retenus pour être versés dans la chasse - Tu quittes l'Alabama pour le Michigan où tu es transformé sur P47 Thunderbolt, brevet obtenu en septembre 44 - Un autre président sévissait comme instructeur sur le terrain, notre ami Géo Strom, un des premiers instructeurs français aux U.S.A. - A ton tour tu deviens très rapidement instructeur et tu vas accumuler les bons souvenirs.

En 1946, tu présentes ta candidature à Air France, ton expérience est importante, ton bon millier d'heures de vol était envié - 800 à 900 demandes : 700 candidats passeront le concours et 60 seront retenus pour passer le T.P. et les brevets de navigateur; 30 termineront le parcours : tu es de ceux-ci - Quand on me dit que tout était facile à notre époque, cela me fait sourire.

Et te voici commandant de Bord en ce début 48 où tu parcours l'Europe aux commandes des DC3 puis des Languedoc - A peine qualifié DC4 dans les années 50, on te demande d'apporter ta compétence au département des Vols/Technique utilisation dirigé par M. Besson, ingénieur que nous avons tous bien connu - Vous étiez d'ailleurs deux pilotes "gadzarts" à DE/VL/TU; l'autre était le commandant GUILBERT, trop tôt disparu - Dans ce poste, tu représentes la Compagnie dans les instances interna-

tionales qui ont à traiter de la sécurité, des techniques de vol, de l'entraînement. Entre temps, tu es qualifié sur Constellation et Super et tu parcoures l'Afrique, qui, à cette époque, avait la vocation Air France.

En 1955, toute une équipe est formée pour suivre la construction et les essais d'un avion dont la silhouette nouvelle enorgueillira tous les français : le Caravelle - Tu fais bien sûr partie de l'équipe - Vous suivez les progrès du prototype, vous participez aux essais, vous formulez vos remarques au constructeur et vous présentez l'appareil dans différentes capitales européennes tout en préparant son introduction à Air France.

En 1959, tu as le choix : faire une qualification B 707, ou prendre en main la subdivision Caravelle à la S.F.P. avec tout ce que cela comportait d'inconnu : il fallait en effet repenser l'instruction.

Tu choisis la seconde voie, la plus difficile certes, mais la plus passionnante - Tu mettras au point de nouvelles méthodes d'enseignement, le simulateur apparaît, il faut l'utiliser à bon escient; les heures de vol coûtent cher, il convient de les adapter aux besoins - C'est toujours d'actualité! dans le même temps, tu effectues à Toulouse la réception des avions neufs; travail obscur, difficile, aux responsabilités importantes. Encore une belle époque, mon cher Maurice, elle t'a passionné!

En 1962, c'est la qualification 707 et quelques mois en ligne, en 100 % comme on dit! "La plus belle période de ma vie" m'as-tu confié. Je remarque que c'est moins la troisième! Mais le Directeur des opérations veille et il t'appelle pour te confier un poste que tu ne saurais refuser : CBD spécialiste des problèmes de sécurité - C'est la graine d'où naîtra plus tard le Service Sécurité Analyse des vols.

En 1965, il est nécessaire de désigner un CDS pour suivre les travaux et études de Concorde. Comme pour Caravelle, tu seras l'homme de la situation et, en compagnie de l'Ingénieur Georges Serra et de l'OMN Martial Detienne, tu participes à toutes les réunions avec les constructeurs français et britanniques - Je ne doute pas que tes pertinentes observations aient été écoutées - En automne 1969, l'avion est confié à des pilotes civils - un par compagnie - pour une rapide évolution : tu es le représentant d'Air France - La démonstration est faite, l'appareil pourra quitter les mains des pilotes d'essais - L'exploitation journalière confirme aujourd'hui cette première démonstration.

Tu vas connaître, mon Cher Maurice, une grosse déception pour des raisons de limite d'âge, tu ne peux pas participer au premier stage concorde, les règlements de la Compagnie ne le permettent pas. Malgré tout le travail, toutes les connaissances accumulées, la mort dans l'âme, tu demandes une qualification B 747; c'était en 1974.

Dès que cela a été possible, sur proposition du chef de Centre Long-Courriers, mon ami Pierre Debets, je t'ai nommé à la tête de Division B.747; depuis nous n'avons eu qu'à nous féliciter de notre choix : homme d'étude et de technique, tu es devenu un homme de l'exploitation, tu as appris, découvert et apprécié les joies et les difficultés des relations humaines. Ton obstination à convaincre n'a dégalé que ta grande gentillesse, mais que l'on ne s'y trompe pas, sous tes airs d'éternel jeune

homme, tu sais te montrer sévère lorsque c'est nécessaire et la rigueur du travail bien fait est une vertu que tu cultives par excellence.

Quel dommage, Maurice, que tu nous quittes alors que l'éventail de tes connaissances est complet. Je suis de ton avis, c'est trop tôt ! Tu es encore une fois victime du règlement. Es-tu sûr de ne pas nous sortir de ton sac un tour dont tu as le secret et l'on te verrait reprendre du service ici ou là, que je n'en serais autrement pas surpris.

Madame, vous allez enfin pouvoir récupérer votre mari; s'il est absent du domicile conjugal, ce ne sera plus de notre fait. La vie familiale du PN d'encadrement est fortement perturbée car il faut être au bureau dans la semaine et dans les avions le week-end. Je vous rends hommage, madame, et vous remercie pour les sacrifices que vous avez dû consentir. Ma urice nous fait un cadeau avant de quitter la Compagnie: il nous laisse ses enfants; Christine, jeune cadre détachée à la Sotair et Eric, jeune pilote sur Caravelle. Bienvenue à la relève.

Tu totalises, cher Maurice, 20.000 heures de vol et au cours de ta longue carrière, tu as été distingué puisque tu as reçu la Médaille de l'Aéronautique et que tu as été fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Au moment où tu nous quittes, je tiens à te remercier du fond du coeur pour toutes les preuves d'attachement que tu as données à notre maison. Non seulement tu as fait ton travail mais tu l'as bien fait.

Tous tes amis sont là ce soir pour te saluer et pour témoigner de l'amitié qu'ils te portent.

Merci... Bonne et longue retraite, Maurice !

J. MASSOTTI

/ / / / : : : : / / / / : : / / / / : : / / / / : : / / / / : : / / / / : : / / / /

Le Club du 3^e âge dispose encore de 2 places pour le voyage en Camargue, s'adresser à Mmes Arbouet et Eymard à Corps, où se faire inscrire directement à Voyages Conseil, Caisse du Crédit Agricole de la Mure, tél. 81.04.13.

Le Club du 3^e Age organise une sortie dans le Queyras le 21 mai. Le transport est offert par le club, le prix du repas est fixé à 50 frs.

Les inscriptions et les frais du repas seront reçus à partir de mardi à la salle du Club, et auprès des personnes responsables.

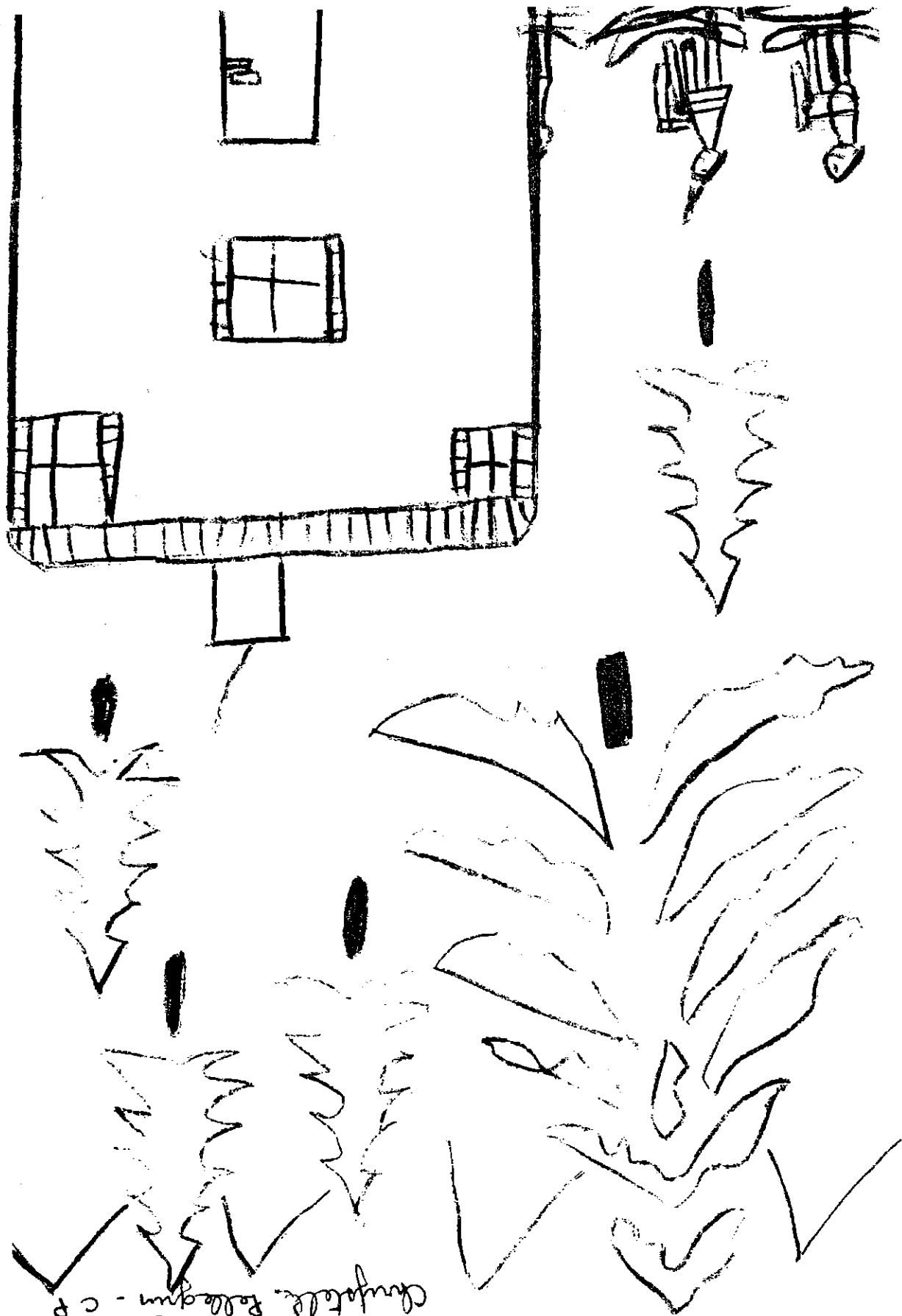
$\vdash$

A ESSAYER -

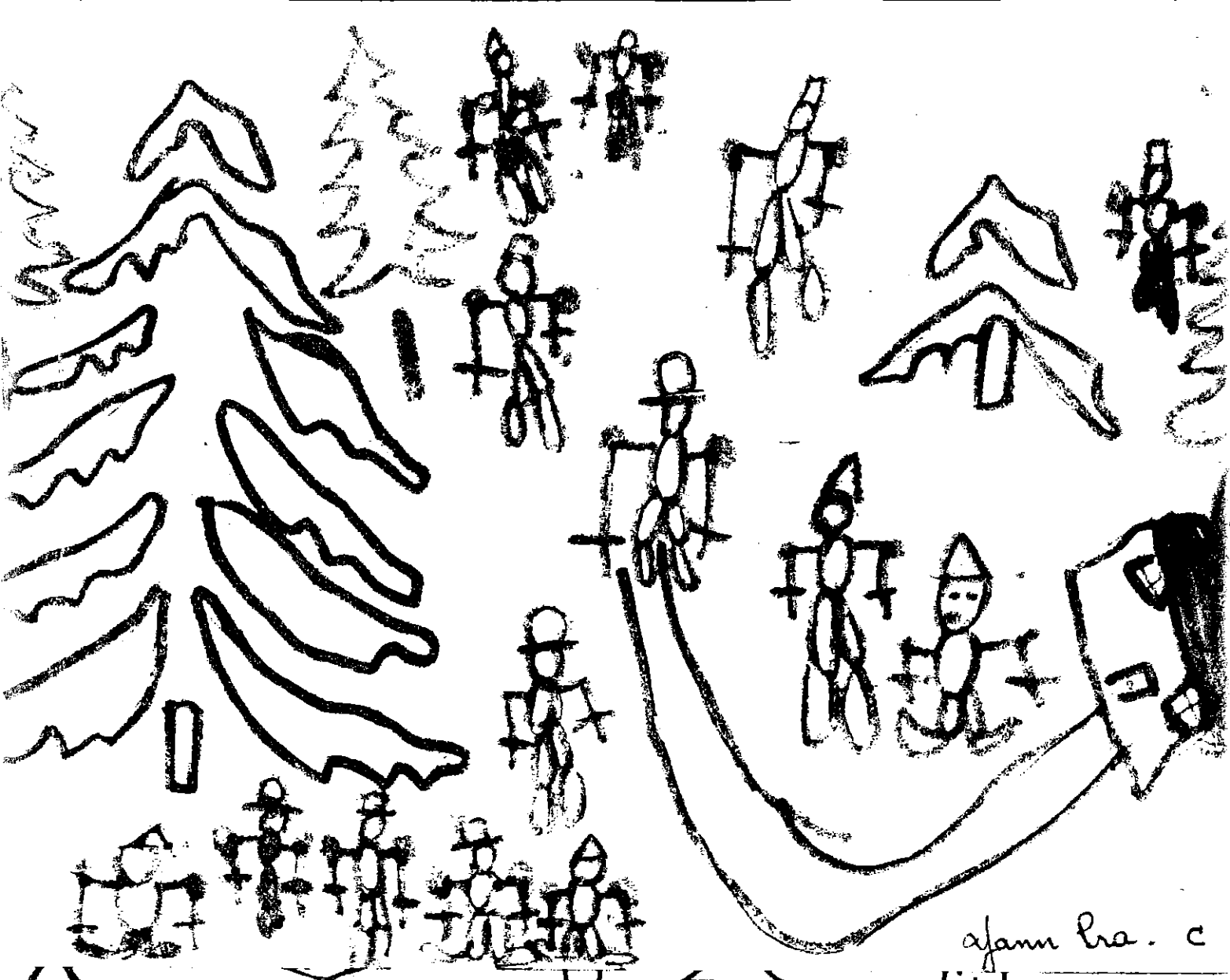
A ESSAYER - Pour conserver les bulles d'une bouteille de bière, d'eau gazeuse ou de champagne à demi entamée, plongez-y le manche d'un couvert de table en métal et mettez le tout au réfrigérateur. Vous aurez la bonne surprise de retrouver, le lendemain, votre boisson aussi pétillante que la veille.

— • — — • — • — — • — • — — • — • —





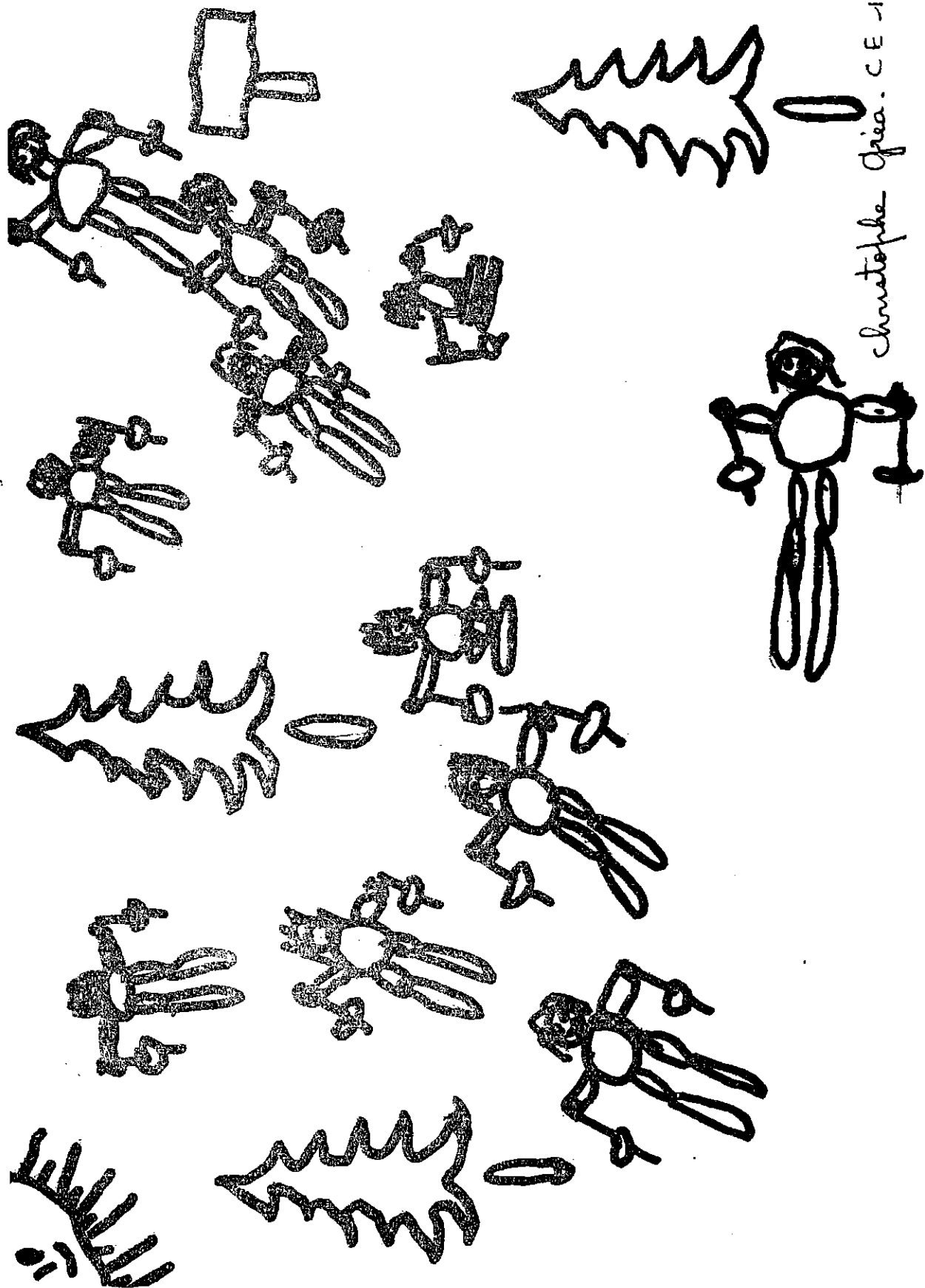
Chapelle, Belgium - C.P.



afam Bro. c



Dominique Bro. CP



Christophe Gira. C.E. 1

LIVRES DE "CHEVET"

Assise, devant ma bibliothèque, je cherche parmi tous livres alignés sur les rayons les uns lus et relus, certains commencés et jamais terminés, d'autres tout à fait inconnus, celui d'entr'eux qui rompra la monotonie de la soirée et peut-être m'aidra à trouver le sommeil.

-Tiens, voilà les fables de La Fontaine! Mais que fait donc cet ouvrage au milieu de tous ces romans et revues ?

- Décidément ma fille il est temps de mettre un peu de l'ordre dans tes lectures!

Je prends La Fontaine et le pose sur mes genoux. Le livre glisse, et s'ouvre.

Curieuse, et pour m'amuser un peu je me penche en avant et regarde ce qui est écrit sur la page où le livre s'est ouvert par hasard :

- "La Colombe et la fourmis". C'est une bien jolie histoire que nous raconte l'écrivain :

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe.
Quand sur l'eau se penchant une fourmis y tombe;
Et dans cet océan on eût vu la fourmis
S'efforcer, mais en vain de regagner la rive.
La colombe aussitôt usa de charité;
Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté
Ce fut un promontoire où la fourmis arrive,
Elle se sauve. Et là dessus
Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus.
Ce croquant par hasard avait une arbalète.
Dès qu'il voit l'oiseau de Vénus
Il le croit en son pot et déjà lui fait fête.
Tandis qu'à le tuer mon villageois s'apprête,
La fourmis le pique au talon.
Le vilain retourne la tête :
La colombe l'entend, part et tire de long.
Le souper du croquant avec elle s'envole:
Point de pigeon pour une obole.

Qui croirait que cette petite fourmis travailleuse, économe mais qui n'a pas été charitable pour la cigale, témoigne sa reconnaissance à la douce colombe!

Et pourquoi donc l'homme éprouve-t-il le besoin d'avoir constamment entre les mains un fusil ?

Colombe, chère colombe, toi l'oiseau reconnu le plus pacifique, vole bien haut, toujours plus haut et va dire à tous ces hommes, que nous en avons assez d'entendre des cliquetis d'armes, des bruits de bottes, des ronflements d'avions, semant partout la mort, la misère et la haine.

Puisque je trouve quelque plaisir, quelque intérêt à relire ces fables, pourquoi ne pas continuer.

" LES DEUX PIGEONS "

" Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre "

L'amour! dans ce qu'il contient de plus tendre, de plus généreux

Certainement que deux êtres qui s'aiment ne peuvent pas vivre longtemps loin l'un de l'autre sans en souffrir.

Une séparation si courte soit-elle est toujours difficile à supporter.

Quel plaisir de retrouver celui qu'on a quitté. Quelle souffrance, quelle tristesse! pour celui qui reste lorsque la séparation devient définitive.

Mais, voyons un peu ce qu'il y a derrière cette page.

LE SAVETIER ET LE FINANCIER

" Un savetier chantait du matin jusqu'au soir.
C'était merveille de le voir,
Merveille de l'ouïr, il faisait des passages.
Son voisin au contraire étant tout cousu d'or
Chantait peu, dormait moins encor :
C'était un homme de finance...

Et l'histoire raconte que le financier voudrait bien donner une partie de son argent pour être heureux comme le savetier. Il offre quelques écus à ce dernier qui se plaint de ne pas être riche.

Le savetier cache l'argent dans sa cave. A partir de ce jour là, il ne dort plus, il ne chante plus. Le moindre bruit le réveille.

Si le chat bouge, il croit que c'est un voleur. A la fin, fatigué, malheureux, le savetier court chez le financier et lui dit:

"Rendez-moi mes chansons, et mon sommeil et reprenez vos cent écus".

Travailler, chanter, dormir, rendre son entourage heureux n'est-ce pas le plus grand bonheur, la plus grande joie?

Regardez Louis de Funes interprétant Harpagon à la recherche de sa cassette :

"Où est ma cassette ? Je veux ma cassette ! Quel fou rire ! A-t-on jamais vu quelqu'un de plus grotesque, de plus ridicule.

Je tourne les pages. Je feuillette! Comme un enfant qui a trouvé la réponse à une devinette, je pose mon doigt et je lis /

LES LAPINS

Non ce n'est pas vrai! Les voilà encore ce soir sur ma route ces coquins qui m'en ont fait voir de toutes les couleurs pendant l'été.

Mais écoutez plutôt le poète décrivant les deux plus beaux instants du jour : l'aurore, le crépuscule.

" A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumière
Précipite ses traits dans l'humide séjour,
Soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière
Et que n'étant plus nuit il n'est pas encore jour
Les lapins.... "

s'installent confortablement dans mon champ de trèfle. Là bien au milieu, il y a deux ronds. Un petit sur lequel trône le patriarche, un papa ou une maman. Tout autour un grand sur lequel prend place la tribu. Mais quelle tribu! car la famille des lapins est grande. On sait où elle commence, mais qui pourrait dire où elle finit. Pères, mères, frères, soeurs, oncles, tantes, cousins, cousines sont là, tous assis sur leurs pattes de derrière, leur petite queue blanche retroussée.

La nuit est calme. Il fait un beau clair de lune. Chez monsieur Azie tout le monde dort. Chez monsieur Liotaud il n'y a personne. Un peu plus loin, le chien du docteur donne quelques éclats de voix, mais il n'est pas méchant pour deux sous!

Alors mes enfants, c'est le moment d'en profiter. Le trèfle est frais, tendre, parfumé. Broutez! broutez! Régalez-vous! Mais qu'est-ce que je vois là, devant moi, une place vide? Je parie que Janot est encore en retard.

- Oui maman répond sa petite soeur.

- Mais où est-il ce polisson, ce désobéissant?

- Il est plus bas dit le cousin.

- Plus bas! Plus bas! Je ne comprends pas. Que fait-il tout seul?

- Il grignote les carottes.

- Les carottes! les carottes! mais c'est trop tôt. Il faut leur laisser le temps de grandir.

- Oh! non maman, elles sont délicieuses, juste à point répond Janot, la bouche pleine.

Et voilà tous les membres de la tribu qui s'élancent en trois bonds, et quelques pirouettes, se précipitent comme des affamés et dévorent en un clin d'oeil ce qui a mis si longtemps à pousser.

- Mais il faut en laisser un peu pour moi puisqu'elles sont sucrées et tendres clame une vieille grand'mère!

- Mais, il y a encore les choux, les betteraves, demain nous leur rendront visite.

- Eh bien! que va dire madame Arbouet quand elle va voir ce ravage dans son jardin, pense tout haut un jeune père!

- Oh! elle sèmera, replantera, repiquera à nouveau. Ça l'occupe! ça lui fait passer le temps, dit "le plus vaurien" de tous.

- Allez les enfants, maintenant il est temps de faire un brin de toilette. Un petit coup de patte par-ci, un petit coup de patte par-là et vite aiguisiez vos griffes sur le tronc du vieux peuplier!

Janot donne-moi la main. Nous rentrons au terrier. Hier, j'ai vu une belette. Elle a passé devant moi, comme un "feu follet". Pourvu qu'elle ne s'installe pas chez nous, sans crier gare!

- Si cette chose arrive ce sera tant pis pour vous. Je vous ai assez vus! Je ne pleure pas.

Sur ces mots, je ferme le livre.

Mais où vais-je le ranger ce bon La Fontaine?

Au bout du rayon, là à droite il y a une place.

- Mais à côté de Qui?

- A côté de la Bible.

- La Fontaine à côté de la Bible, mais ce n'est pas possible.

Je pose La Fontaine et j'ouvre la Bible.

Jésus et les enfants : Partout où il passe, les enfants l'accueillent avec joie. Ils l'écoutent attentivement. C'est leur grand ami. Il les aime, eux si fragiles, si confiants, si vulnérables et tous le lui rendent bien.

Jésus au temple - Assis au milieu des maîtres, loin de ses parents il les écoute, les interroge. C'est déjà "un jeune contestataire" qui grandit en sagesse, en taille et partage la vie des hommes.

Mais quels sont donc ces hommes qu'il côtoie chaque jour en allant de village en village, de ville en ville ?

Les pêcheurs qui travaillent dur et peinent beaucoup, ils ne mangent pas tous les jours à leur faim, lorsque la mer se déchaîne et que les vagues rident la surface du lac. Et cependant il y a toujours une place pour lui à leur table.

Les paysans, les bergers qui lui offrent le lait et le fromage. Les ouvriers qui s'appliquent à faire du bon ouvrage et ne gagnent pas beaucoup. Zachée "un peu fêté" perché sur un arbre pour le voir passer et qui descend à son appel.

" Voici la moitié de mes biens. Je la donne aux pauvres".

La Samaritaine, ennemie des juifs que tout le monde méprise à qui il demande un peu d'eau fraîche, parce qu'il n'a pas de préjugé.

Les malades, les aveugles, les paralytiques qui l'accompagnent dans sa marche vers Jérusalem.

Ces hommes, sont aussi les voleurs, les marchands qu'il chasse du Temple dont ils ont fait "une taverne de truands".

Et puis il y a aussi "les pharisiens" qui disent et ne font pas", refusent la liberté à leurs serviteurs, mettent de lourdes charges sur leurs épaules, ferment la porte à l'étranger.

Et voilà Jésus seul dans une longue marche à travers "le désert". Ce n'est pas une autoroute! La chaleur est accablante, le sable brûlant. Il pense, Il réfléchit.

Dire aux puissants la vérité, crier qu'il veut la liberté, la justice pour son peuple, c'est évidemment risquer sa vie, sa fonction, sa réputation.

Alors une voix m'a dit :

- Pourquoi veux-tu séparer ces deux livres. Tu vois bien qu'ils sont faits pour vivre côte à côte.

Que cherches-tu? Un livre bien écrit, riche d'enseignement, plein de poésie et de philosophie. Tu viens d'en trouver deux!

Des siècles d'histoire séparent la vie de ces deux hommes et pourtant que de choses les rassemblent, que de points communs les unissent.

Tous les deux ont été de grands voyageurs. En parcourant le monde ils ont beaucoup vu et beaucoup retenu. Amoureux de la nature, des êtres et des choses, ils ont aimé par dessus tout : les hommes.

Chacun à sa manière a essayé de les comprendre à travers leurs défauts mais aussi pour ce qu'ils ont de bon en eux, pour les instruire, pour qu'ils soient à l'écoute des autres, qu'ils deviennent des hommes libres, justes, responsables, donc meilleurs, le vrai sens de leur vie.

L'un se heurte au "Roi Soleil" à sa cour faite d'oisifs et de parasites à "l'état c'est moi".

AU PAYS DE NAPOLEON (suite)

Jeudi 11 octobre - Visite d'Ajaccio - Départ à 8 heures-

Nous prenons la même route que lors de notre arrivée. Le trajet est long, alors pour rompre la monotonie, Mme Rochas prend possession du micro et nous raconte quelques histoires, ensuite le chauffeur et les passagers se succèdent et le trajet paraît bien court. Le temps est couvert et il commence à pleuvoir quand nous entrons dans Ajaccio : Préfecture de la Corse du Sud, centre touristique et commercial, la "ville blanche" se développe au fond d'un golfe admirable s'ouvrant sur la côte occidentale de l'Ile "Cité Impériale" qui vit naître Napoléon, elle conserve avec piété le souvenir de l'enfant prodigue de la gloire" que célèbre avec force l'hymne local "l'Ajaccienne".

Ses rues, ses monuments, ses boutiques de souvenirs rappellent partout le grand homme.

Le car emprunte la route des Sanguinaires et nous fait découvrir la corniche ajaccienne qui borde la côte Nord du Golfe. C'est dans cette direction que s'effectue l'extension des quartiers résidentiels d'Ajaccio, nous apercevons au passage la villa de Tino Rossi. Un arrêt est effectué à la pointe de la Parata, promontoire de granit noir qui nous offre une vue superbe sur les îles sanguinaires et où de violentes rafales de vent nous incitent à remonter aussitôt dans le car. Nous retournons en ville que nous visitons avec l'autocar, qui nous ramène vers le port.

Il est midi l'heure du pique-nique et nous nous installons en terrasse et dans un bar bien sympathique. Et là nous avons la surprise de voir arriver un compatriote, Jean Francoz de Pellafol qui effectue le tour de la Corse. Il se joint à nous pour terminer joyeusement le repas. A 14 heures, un guide nous attend pour nous faire visiter la maison Bonaparte où se trouve la chambre natale de Napoléon, nous traversons la place Maréchal Foch et arrivons Place Létizia où notre guide nous attend, très bavard il nous parle d'histoire, mais nous raconte aussi quelques histoires CorSES, nous formons 2 groupes pour visiter la maison, qui n'est pas très vaste, mais qui contient de nombreux objets ayant appartenus à l'empereur et à sa famille. Ensuite nous nous rendons au musée Napoléonien où nous admirons, une belle collection de monnaies et de médailles d'or, d'argent et de bronze. Nous visitons aussi la chapelle Impériale et le musée Fesch qui contient une riche collection de peintures italiennes. Nous prenons le temps de les admirer, car nous avons 1h de liberté avant de prendre le chemin du retour. A 17h., nous retrouvons le car et notre chauffeur et nous prenons la direction de Propriano. Cette fois, c'est Mme Arbouet qui prend le micro et fait chanter les voyageurs, aussi le temps passe vite et nous arrivons juste pour nous mettre à table. Ce soir la patronne nous a réservé une surprise, après le repas, elle fait circuler des gâteaux des rois et nous voilà nantis de plusieurs rois et reines, chacun a droit à une couronne et aux honneurs, fleurs et photos, etc...

Puis nous voyons avancer des musiciens avec guitares, ce soir nous aurons droit à une soirée Corse, ils sont 3, un chanteur genre Tino Rossi, à la voix suave, un autre qui chante des chansons corses en patois et le plus jeune, auteur compositeur qui a beaucoup de talent.

Toutes les dames sont conquises par leurs charme et leur voix et se séparent vers minuit avec beaucoup de regret.

Mais à peine dans les chambres, un air de guitare les intrigue et en chemise de nuit, elles retrouvent dans les escaliers,

car les chanteurs pour faire plaisir à leurs admiratrices poursuivent leur récital; jusqu'à 2 heures du matin, romances et sérénades se succèdent, il est vrai que cela change des sérénades habituelles... n'est-ce pas Mesdames ? alors pour une fois il fallait en profiter.

Vendredi 12 octobre - Lever un peu tardif, et la matinée étant libre le choix est vaste : promenade dans la campagne, courses à Propriano, plage ou grasse matinée.

Nous nous retrouvons pour le déjeuner et ensuite pour une excursion à Fozzano, Ste Lucie de Tallano et le pont Génois SPIN A CAVALLU. Les deux villages semblent accrochés au rocher, mais presque déserts, en effet nous avons l'occasion de causer avec leurs habitants, qui se plaignent, car les maisons sont ouvertes en été, mais l'hiver ils ne restent que quelques personnes âgées et la vie n'y est pas très agréable.

Mais pour nous, c'est épatant de visiter en cette période où il y a peu de monde et beaucoup de soleil.

En nous approchant du Pont Génois, un vendangeur nous fait goûter le raisin qu'il vient de cueillir et qui est délicieux. Ensuite c'est le retour à l'hôtel avec, belotes, repas et danses.

Samedi 13 octobre - Nous partons tôt, car c'est le jour de notre plus longue sortie avec visite de CARGESE, les calanques de PIANA, Porto EVISIA et les Gorges de la SPELUNCA. Nous passons par Ajaccio et prenons par l'intérieur pour rejoindre SAGONE et CARGESE, village grec qui a la particularité de posséder 2 églises face à face, l'une catholique de rite grec et l'autre de rite latin, peu différentes extérieurement, mais extrêmement différentes intérieurement.

Cargèse possède aussi ^{plusieurs} plages de sable fin dans le golfe de SAGONE. Nous reprenons la route pour arriver aux calanques de PIANA, une des curiosités naturelles les plus remarquables de l'île, qui sont des rochers minces, ronds, crochus, difformes ressemblant à des arbres, des hommes des bêtes ou des monuments, suivant l'humour de chacun. Et c'est la descente sur PORTO, magnifique petit port au fond du splendide golfe de PORTO. Hôtels et restaurants sont groupés sur le port et c'est là, que nous déjeunerons dans un restaurant qui domine le golfe. Après le repas on franchit un pittoresque pont de bois, pour traverser un immense bois d'eucalyptus et se rendre sur la plage. Puis c'est à nouveau le départ pour les gorges de la SPELUNCA, qui offrent un spectacle grandiose, âpre et sauvage mais qui est desservi, par une route étroite taillée dans le rocher et qui surplombe des ravins impressionnants. Le chauffeur lui, n'est pas impressionné, il fonce car il est talonné par d'autres autocars, mais les passagers tremblent de peur et n'osent même pas regarder la route, tantine en particulier en garde encore un mauvais souvenir, car il y a des voitures à croiser et le car passe très près du précipice et tout à coup dans un virage une voiture surgit, quand il voit le car, son conducteur donne un coup de volant, heureusement un arbre est là pour l'arrêter, sinon c'était une chute vertigineuse pour le médecin du village qui sort de la voiture sans une égratignure et pas trop émotionné. Quelques messieurs descendent pour soulever la voiture et laisser un passage pour le car et le voyage continue. L'atmosphère est un peu tendu, alors Alain Jaymond se dévoue et nous fait découvrir sa belle voix et aussitôt, toutes ces dames oublient ce mauvais moment et entonnent les refrains. Nous traversons la forêt d'Aitone, EVISA, le Col de SEVI, et retrouvons SAGONE, AJACCIO et PROPRIANO, après une journée bien remplie.

Dimanche 14 octobre - Journée libre, mais les amateurs de langoustes ont décidé d'aller en déguster à PROPRIANO, Mr Pellissier se charge d'aller commander le repas mais ce n'est pas chose facile et il aura beaucoup de mal à trouver un restaurant, qui accepte d'accueillir 14 personnes! malgré tout un restaurateur se décide, mais il refusera tous les autres clients.

Nous sommes seuls dans la salle avec 2 serveurs à notre disposition et nous nous débattons avec une langouste chacun, plus la petite friture du golfe et d'autres spécialités. Ce sera un excellent repas mais aussitôt terminé, nous retournons à l'hôtel Ollandini car un concours de belote est fixé à 16 heures. En nous attendant, les autres membres du groupe jouent au golf ou à la pétanque. Les joueurs de belote ont choisi leur partenaire et s'affrontent pendant 3 parties, ensuite on fait le total des points et les résultats seront proclamés au dessert, car il est déjà l'heure de se mettre à table - A la fin du repas, les joueurs sont récompensés suivant le classement suivant :

- 1° MMrs Chavasse - Rivière
- 2° Mms Rochas - Rivière
- 3° Mr et Mme Gay
- 4° Mr et Mme Taillade
- 5° Mms Bayet et Bernard M.
- 6° Mms Mathieu et Giraud
- 7° Mr Berge et Mme Roux
- 8° Mms Arbouet et Celse
- 9° Mme Chavasse et Mr D. Roux

Il y a des lots pour tout le monde, ils sont un peu fantaisistes, mais les gagnants s'en contenteront. Mme Ollandini propose alors l'élection de Miss Groupe Corpatus, en effet elle trouve notre groupe très sympathique et pour mettre de l'ambiance elle organisera cette élection. Les messieurs devront voter pour les 3 dames qui leur plaisent le plus et celle qui aura le plus de voix sera la Miss et les deux suivantes, ses dauphines. On distribue les numéros, ces dames défilent consciencieusement et on vote :

Juliette sera Miss groupe
Antonia et Anna les Dauphines

Il y a bien un peu d'amertume dans les propos des dames nanties de leur mari, car elles n'ont même pas eu une voix... Alors pour se venger, elles décident d'élire demain soir, l'Apollon du groupe.

En attendant, pendant toute la soirée, les danses et chants se succèdent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Lundi 15 octobre - Excursion de la journée à Loretto, Aullène, Serra, Zonza. Départ à 9h. après le petit déjeuner, arrêt à Aullène et repas prévu au col de Bavella - Mais quand nous arrivons au col à 1243m d'altitude, il y a le brouillard et un vent glacé qui rappelle la bise de la Mure.

Le séjour sera très bref et nous aurons juste le temps d'apercevoir les célèbres aiguilles de Bavella avant de remonter dans le car pour regagner Zonza.

Ici, nous retrouvons le soleil et nous sommes aimablement accueillis dans un bar restaurant pour le pique-nique. Après le

repas, nous reprenons la route, qui traverse une région boisée de chênes verts et de chataigniers. Les chataignes sont mures, le chauffeur nous arrête en pleine forêt et chacun amasse une provision de ces fruits délicieux, que nous n'avons jamais eu l'occasion de cueillir.

Dans la forêt et sur la route, nous rencontrons des porcs sauvages, qui se nourrissent de chataignes où de ce qu'ils trouvent suivant la saison.

Le retour a lieu par Levie, Ste Lucie de Tallano et Sartène, où nous avons une heure d'arrêt, pour la visite de la ville, que nous commençons à connaître, mais qui possèdent beaucoup de curiosités.

Nous arrivons à Propriano pour le dîner et la soirée qui doit suivre avec l'élection de l'Apollon ce soir, ce sont les dames qui votent et comme elles sont plus nombreuses que les messieurs, la compétition s'annonce difficile. En effet, ces messieurs ont de l'imagination, et arrivent costumés, même leurs épouses ont du mal à les reconnaître. Mais il faut choisir et le vote donne ce résultat :

Apollon : Cyrille et les Dauphins Marcel et le baron Empain

Tout le monde à l'air satisfait du résultat et la soirée se passe joyeusement, il faut en profiter, c'est le dernier jour.

Mardi 16 octobre - C'est le jour du départ, il faut faire les valises elles vite expédiées, car il fait beau et chacun veut encore profiter de sa matinée. Pour certains, ce sera le dernier bain et un défi lancé à Jeanot, qui nous assure pouvoir se raser au large. Il part donc avec le rasoir et la crème à raser, surveillé grâce au Zoom de la caméra, c'est bien vrai, il s'est rasé à 200m de la plage en flottant comme un bouchon. Le résultat n'est peut-être pas parfait, mais j'ai contrôlé c'était pas mal. Après le déjeuner, le chauffeur propose d'avancer le départ à 14h. au lieu de 16h. pour nous permettre de faire des achats à Ajaccio avant le départ de l'avion.

L'idée est acceptée avec joie, car ces 10 jours se sont écoulés si rapidement, que certains n'ont pas encore pensé à acheter des souvenirs et les spécialités corses. Il nous restera 2h. de liberté à Ajaccio et ce sera amplement suffisant, puis ce sera le transfert à l'aéroport, car nous sommes convoqués à 18h. pour l'envol à 19h.15?

Nous sommes tous un peu tristes de laisser ce pays où nous avons été si bien accueillis et d'où certains ont eu bien du mal à repartir le départ du car devant l'hôtel était poignant, surtout pour notre Apollon. Nous prenons place dans l'avion et presque aussitôt, nous nous retrouvons sous une pluie battante à Marignane, qui ne fait qu'attiser nos regrets et la pluie nous suivra jusqu'à Corps, où elle n'a pas cessé de tomber durant notre absence. Comme la Corse paraît loin, avec son soleil et son ciel bleu. Elle a laissé à chacun un excellent souvenir et pour terminer, je citerai les paroles de notre chauffeur, qui en nous quittant disait : " J'ai eu souvent l'occasion d'emmener des groupes, pour certains j'avais l'impression de les emmener à un enterrement, pour d'autres la moitié était gaie et les autres tristes, mais un groupe comme le votre je n'en avais encore jamais vu, vous étiez plus charmants les uns que les autres."

Alors souhaitons se retrouver tous pour le prochain voyage en Camargue, en Alsace ou ailleurs....

G. ROUX

COMMENT DEBUTER EN

Voilà une question que peuvent se poser bien des modélistes, débutants ou ayant déjà pratiqué une catégorie quelconque en modélisme et qui désirent équiper leur prochain modèle, en radiocommande. Il existe en fait plusieurs réponses à cette question que se posent ces modélistes et qui dépendent de leurs aspirations et, évidemment de leurs moyens financiers... Nous allons donc essayer, au cours de cette série d'articles, de donner des conseils et des informations, pour orienter le débutant en fonction des moyens dont il dispose et de ce qu'il désire réaliser. De ces aspirations et de ces possibilités dépendent le choix à faire pour l'acquisition d'un premier ensemble de radiocommande, de la complexité de l'équipement (éventuellement extensible à l'avenir) et du type de modèle qu'il conviendra de réaliser pour débiter dans les meilleures conditions.

PREMIER CAS

ON A DEJA CONSTRUIT DES MODELES REDUITS

Il est question ici, bien entendu, de modèles conçus pour évoluer et non de maquettes statiques, comme les maquettes en plastique que beaucoup d'amateurs construisent maintenant. Mais on peut avoir construit un ou deux petits planeurs ou un avion à moteur caoutchouc qui auront constitué une première expérience en aéromodélisme. Dans ces conditions on n'est plus absolument débutant; car quelques notions sont déjà acquises pour la construction des modèles réduits et si on a eu l'occasion de faire voler avec succès un ou deux modèles on connaît l'essentiel des précautions à prendre et les réglages à effectuer pour faire voler correctement un aérodyne en vol libre. On peut aussi avoir pratiqué un peu le vol circulaire, ce sera là une très bonne expérience, car on aura appris à connaître un moteur modèle réduit, à la manipuler et l'on aura également acquis les rudiments de pilotage d'un modèle d'avion. Toutes ces connaissances seront fort utiles pour envisager par la suite la construction et l'utilisation d'un modèle radiocommandé.

DEUXIEME CAS

ON N'A JAMAIS CONSTRUIT DE MODELES REDUITS

Mais on en rêve... on rêve surtout de cette magnifique maquette dotée de tous les perfectionnements, avec de multiples fonctions, que l'on a vue évoluer aux mains d'un pilote qui semblait faire absolument tout ce qu'il voulait avec une grande aisance... Evidemment, on peut se dire "pourquoi pas moi"?.. Il suffit d'acheter l'une de ces belles boîtes de construction préfabriquée et le plus perfectionné des ensembles de radiocommande pour arriver aux mêmes résultats. Nullement... ce serait même commettre une grave erreur risquant de coûter tout d'abord beaucoup d'argent et entraînant les plus grandes déceptions... Il faut en effet un début



RADIOCOMMANDE?

texte transmis par le Club de Modelisme

à tout, même pour apprendre à construire, à régler et à piloter un avion radiocommandé. Il ne faut pas croire qu'il suffise d'être en possession d'un ensemble R/C parmi les plus perfectionnés et qu'en agissant simplement sur les commandes tout se passera bien, du décollage à l'atterrissage...

Il faut d'abord construire un modèle de début tel qu'un petit planeur. Un grand choix est offert parmi les modèles de ce genre, pour une dépense raisonnable et surtout profitable. Cette première réalisation permettra de se rendre compte du soin qu'il faut apporter à la construction, à l'entoilage ensuite, puis aux réglages pour que le modèle vole correctement.

Il se peut aussi qu'on ne soit pas spécialement attiré par les modèles volants mais que l'on désire tout de même pratiquer la radiocommande. Il est certain dans ces conditions que l'on rencontrera moins de difficultés pour réaliser et surtout piloter un petit bateau ou une voiture à propulsion électrique, par exemple; construction et équipement sont en effet plus simples et il existe, un grand choix dans ce genre de modèles. On pourra ainsi acquérir des notions sur la construction, le fonctionnement d'un équipement R/C et faire évoluer ce genre de modèle réduit avec moins

de risques, tout en apprenant les bases du pilotage, en pensant éventuellement à l'avion pour plus tard...

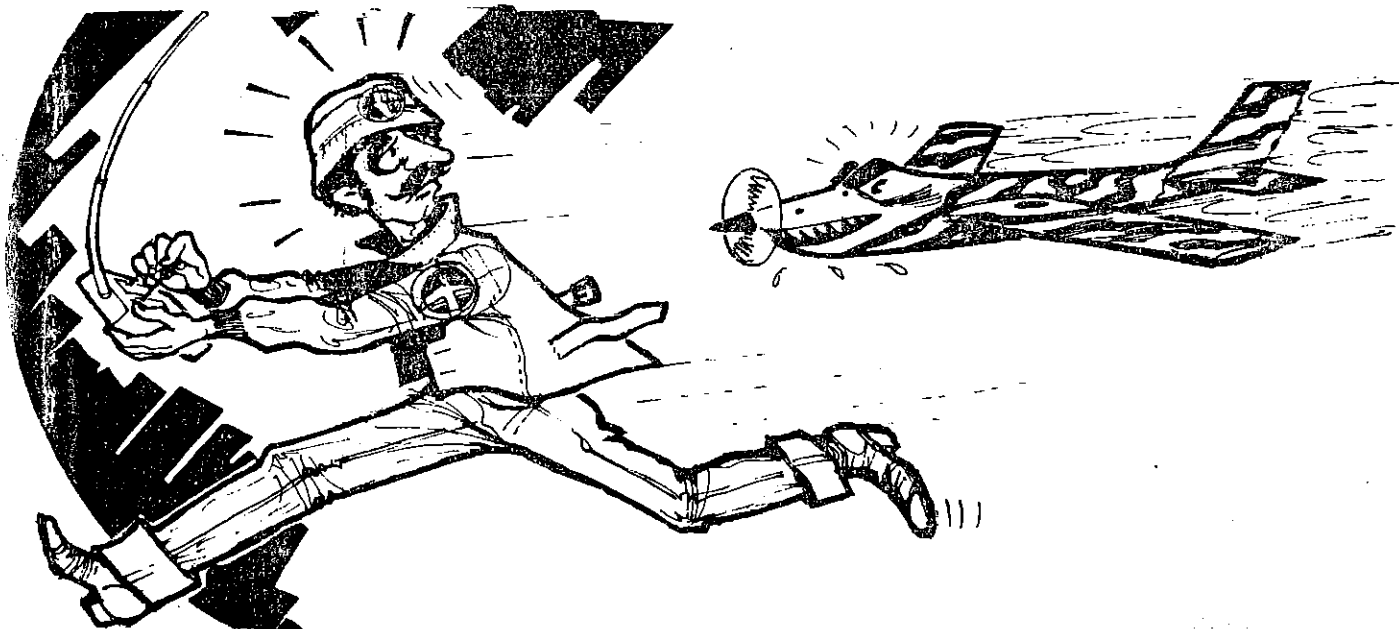
Après ce rapide aperçu sur les situations dans l'une desquelles peut se trouver le débutant désirant pratiquer la radiocommande, nous passerons au stade où, compte tenu que l'on puisse disposer de l'investissement nécessaire, on envisagera l'achat d'un premier ensemble de radiocommande. On pourra déjà consulter les catalogues des différentes Marques offertes sur le marché: soit en matériel de fabrication française, soit en matériel d'importation. En ce qui concerne les prix, le mieux est de se renseigner auprès d'un magasin spécialisé, il existe de nombreux ensembles dont le choix est fonction de ce que l'on désire réaliser. Nous allons donc indiquer les conditions essentielles qui permettront d'orienter judicieusement ce choix.

CHOIX DE L'ENSEMBLE R/C

La marque

Tous les ensembles R/C de fabrication actuelle présentent à peu de choses près les mêmes caractéristiques de fiabilité, c'est-à-dire qu'ils offrent la même sécurité de fonctionnement, seules la présentation et les possibilités d'équipement diffèrent (accessoires électroniques, équipements spéciaux pour bateaux ou voitures, etc.). Il conviendra de ne pas se laisser tenter par des offres de prix alléchantes, mais de choisir avant tout une Marque sérieuse et réputée offrant les meilleures garanties de service après-vente. On pourra à cet effet consulter nos annonceurs, ils sont nombreux et il sera toujours possible d'en trouver un proche, pouvant proposer un choix suffisant.

Il faut cependant tenir compte que certains revendeurs spécialisés sélectionnent seulement quelques Marques, ce qui leur permet ainsi de mieux représenter celles-ci en assurant le meilleur service à leur clientèle, ce qui présente un avantage certain.



diététique

*communication
nutritionnelle*

La viande hachée, de plus en plus appréciée (1), soulève pourtant des controverses quant à ses qualités alimentaires et sanitaires.

Une des premières exigences de notre mode de vie, c'est la rapidité. Elle se répercute aussi bien dans la préparation des plats que dans la consommation des repas. Le consommateur s'oriente donc vers des viandes rapides à cuire, qui sont préparées dans les morceaux des quartiers arrière du bœuf, en laissant de côté les préparations plus longues (pot-au-feu, bœuf bourguignon...).

Le résultat de ce déséquilibre oblige les producteurs à importer des quartiers arrière pour satisfaire la demande et exporter des quartiers avant, délaissés par le consommateur. La viande hachée, préparée dans les quartiers avant, semble par son prix intéressant et sa rapidité de cuisson, satisfaire les consommateurs. Mais l'on ne saurait oublier que l'une des caractéristiques de la viande hachée est le développement extrêmement rapide de sa flore microbienne.

Depuis le 1^{er} mai 1974, un décret émis par le ministère de l'Agriculture réglemente la préparation et la vente des différentes catégories de viandes hachées : la viande hachée à la demande est, comme son nom l'indique, celle achetée directement chez le boucher. Cette viande doit être hachée devant

la viande hachée

vous, avec un hachoir placé dans la boutique et qui sera lavé après chaque demi-journée de travail. La viande destinée à être hachée ne doit pas être coupée préalablement en menus morceaux, elle doit rester entreposée en chambre froide jusqu'au moment de la préparation. Sa durée de conservation étant très limitée, il est conseillé de la consommer dans les heures qui suivent.

Les deux autres catégories de viandes hachées — réfrigérées et surgelées — le sont à l'avance et mises sur le marché par des industriels. Préparée dans des ateliers de fabrication, la viande hachée réfrigérée sera vendue le surlendemain. Certaines viandes réfrigérées sont préparées directement sur le lieu de vente et devront être vendues le jour même de leur préparation. Les viandes hachées à l'avance et réfrigérées doivent être conservées à une température de 0° à 3° C en réfrigérateur, et vendues dans leur conditionnement d'origine (celui-ci ne doit être ouvert, ni changé sous aucun prétexte).

Surgelée : à consommer dans les 3 jours

La viande hachée à l'avance et surgelée doit rester à une température de moins 18° C. Passé le délai de neuf mois à compter de la date de conditionnement, elle sera mise hors du circuit de distribution. On peut la conserver trois jours dans un bac à glace d'un réfrigérateur, mais pas davantage...

Cette réglementation ne concerne pas la graisse contenue dans la viande hachée. D'après des tests de l'Institut national de la Consommation, il a été constaté que la viande hachée à la demande avait une teneur bactériologique plus élevée que celle des viandes hachées à l'avance. Par contre, son taux de graisse était plus bas.

A ce sujet, un Code des Usages a été élaboré par les professionnels et agréé par le Service de la Qualité en 1978, pour les viandes préparées à l'avance. Ces viandes se classent en quatre catégories selon leur taux de matière gras-

se et de collagène : 5, 10, 15 et 20 % de matière grasse. Mais, manger une viande ayant un taux de 20 % de matière grasse payée au prix de la viande, semble excessif et diététiquement peu recommandable. Aussi est-il conseillé de lire attentivement les étiquettes qui ne sont pas encore obligatoires mais de plus en plus souvent adoptées par les fabricants. Elles doivent informer sur la teneur en matière grasse et en collagène, donner les dates de fabrication et limite de consommation... Certains fabricants présentent la viande hachée aromatisée, ou encore additionnée de germes de soja (ou autres additifs). Dans ce cas, la qualité de la viande reste la même, mais le prix de ces préparations est injustement élevé puisque les additifs sont payés au prix de la viande. Il existe aussi un mini-newbif (de Chiron), spécialement préparé pour les bébés à partir de quatre mois, à 8 % de matière grasse.

A condition que l'on sache l'acheter avec les précautions qui s'imposent, la viande hachée est un aliment très nutritif.

L'idéal cependant, est de pouvoir hacher la viande chez soi, au fur et à mesure de ses besoins. Opération que nombre d'appareils ménagers rendent extrêmement facile. Quel que soit votre choix, la viande hachée invite l'imagination à créer toujours de nouveaux plats.

CUISINE

Courgettes farcies

Préparation : 40 mn. Cuisson : 45 mn.

Pour 6 personnes : 6 courgettes, 200 g de viande hachée, 30 g de beurre, 50 g de gruyère râpé.

Sauce : 2 oignons, 3 tomates bien mûres, 2 gousses d'ail, 1 bouquet garni, 1 cuil. à soupe de concentré de viande, 30 g de beurre, sel, poivre.

Pour la sauce : faites revenir dans le beurre, le bouquet garni, les oignons et l'ail hachés. Salez et poivrez, puis ajoutez la chair des tomates et le concentré de viande. Laissez bouillir doucement 30 mn environ sans couvrir. Pendant ce temps, lavez les courgettes, coupez-les en deux et retirez les pépins. Creusez les courgettes et mélangez leur chair avec un peu de sauce et la viande hachée. Remplissez les courgettes de cette farce, mettez-les dans un plat à gratin en les nappant du reste de la sauce. Saupoudrez de gruyère râpé et de quelques noix de beurre et faites cuire à four moyen (th. 6) 45 mn environ.

Truc pratique : Vous pouvez protéger ce mets en disposant une feuille d'aluminium dessus, si le gratin semble doré à point, avant la fin de la cuisson.

Steaks hachés à la dijonnaise

Préparation : 10 mn. Cuisson : 15 mn.

Pour 6 personnes : 6 steaks hachés de 120 g chacun, 1 cuil. à soupe de farine, 1 noix de beurre, 1/4 de litre de bouillon, 2 cuil. à soupe de moutarde, 1 cuil. à soupe de crème fraîche, 1 cuil. à soupe d'huile d'arachide.

Dans une poêle, faites dorer avec de l'huile les 6 steaks hachés. Faites fondre un morceau de beurre dans une casserole et ajoutez 1 bonne cuil. à soupe de farine. Verser le bouillon (une tablette d'extrait de pot-au-feu dissoute dans 1/4 de litre d'eau bouillante). Ajoutez 2 cuil. à soupe de moutarde. Remuez et laissez cuire doucement pendant 10 mn. Hors du feu, ajoutez 1 cuil. à soupe de crème fraîche et nappez les steaks avec la sauce.

Truc pratique : vous pouvez accompagner ce plat de pommes vapeur persillées ou de riz nature.

Steaks hachés aux champignons

Préparation : 10 mn. Cuisson : 15 mn.

Pour 4 personnes : 4 steaks hachés de 120 g environ chacun, 500 g de champignons de Paris ou 1 boîte 4/4, 2 cuil. à soupe de crème fraîche, 1 jus de citron, 50 g de beurre, persil, ail, sel, poivre.

Demandez à votre boucher d'entourer chaque steak haché d'une fine barde de lard, comme pour un tournedos. Faites revenir au beurre les champignons de Paris et l'ail. En fin de cuisson, arrosez-les d'un jus de citron. Maintenez les champignons au chaud. Puis faites cuire les steaks à la poêle, dans le beurre. Dressez-les sur le plat de service chaud, entourez-les de champignons et parsemez-les de persil. Conservez le beurre de cuisson, ajoutez sel, poivre et crème fraîche. Faites réduire légèrement cette sauce et versez-la sur les steaks.

SOLUTION DU N° 6

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	O	R	A	N	G	E	M	E	C	A	N	I	Q	U	E
2	L	E	S	I	O	N	T	A	M	B	O	U	R		
3	I	S	I	S	V	O	U	L	U	D	I	E	M		
4	V	U	E	B	O	N	D	I	S	S	E	S	A		
5	I	R	B	O	U	D	I	N	E	E	I	S			
6	E	R	I	E	T	E	E	M	A	R	G	O	T		
7	R	E	S	D	E	E	S	E	A	N	O	N			
8	C	E	S	M	A	N	I	T	A	O					
9	S	T	R	A	T	E	G	I	E	T	A	I	R	A	I
10	C	I	E	L	N	B	E	S	E	R	A				
11	R	O	E	S	T	O	C	A	D	E	S	I	N		
12	U	N	I	R	A	P	O	L	I	E	D	E	N		
13	T	B	O	L	E	T	S	R	O	S	A	T	I		
14	I	T	I	N	E	R	A	I	R	E					
15	N	U	S	E	S	E	S	A	S	I	S	E	S		

Oignons farcis

Préparation : 20 mn. Cuisson : 40 mn.

Pour 4 personnes : 8 gros oignons. Pour la farce 250 à 300 g de viande de veau cuite (ou un reste) et hachée, 1 bouquet de persil, cerfeuil, estragon, ciboulette, 50 g de riz long, 1 pointe de quatre épices, 4 à 5 cuil. à soupe d'huile d'olive, sel et poivre, 3 ou 4 grosses tomates bien mûres.

Pelez les oignons, faites-les blanchir à l'eau bouillante pendant 10 mn. Egouttez-les. Faites cuire le riz à l'eau bouillante pendant 10 mn et égouttez-le également. Coupez un chapeau à chaque oignon, creusez l'intérieur de l'oignon et hachez cette pulpe avec les fines herbes. Ajoutez la viande de veau cuite et hachée. Assaisonnez avec sel et poivre, 1 pointe de quatre épices. Chauffez l'huile dans une poêle et faites revenir cette farce pendant 5 à 6 mn. Ajoutez 4 à 5 cuil. à soupe de riz cuit. Puis beurrez un plat allant au four, posez le reste du riz cuit au fond sur un lit de tomates coupées en rondelles. Farcissez les oignons, disposez-les sur le riz. Faites cuire à four moyen (th. 6) pendant 20 mn. Servez chaud accompagné d'une sauce tomate.

Truc pratique : Utilisez une sauce tomate en boîte à laquelle vous ajouterez une cuil. à soupe de crème fraîche.

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

David CHARLES, 2ème enfant de Mr et Mme CHARLES, petit-fils
de Mr et Mme BCAGLIO.

Sandrine BLANCHARD, 1er enfant de Mr et Mme André BLANCHARD,
petite fille de Mr et Mme Georges BLANCHARD.

Pierre PARIENTE, au foyer du docteur de Mme PARIENTE,
dixième arrière petit enfant de Mme Pauline FEUTRIER.

Félicitations aux heureux parents et grands'parents et
meilleurs voeux aux bébés.

Nous avons appris avec peine les décès de :

Mme vve GRAND, née DELTHIEL, pensionnaire à la maison de retraite, mère et belle mère de Mr et Mme ROUSSET.

Mme vve TROSSERO née ROCHAS du Cardaire, et de son fils
Mr Maurice TROSSERO.

Nous prenons part à la douleur de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

On nous communique

[illegible]

Du 25 février au 1^{er} mars, les oeuvres sociales de l'EDF ont organisé sous la responsabilité de Mr GUEYDAN, un stage de ski alpin à Superdévoluy. Ce stage, d'un excellent niveau puisque les élèves suivaient tous le cours compétition réunissaient les enfants suivants : GARRIGUES Sylvie, GARRIGUES Benoît, MICALLAND Laurence, DEVOLUY Géraldine, GUEYDAN Véronique.

Les cours étaient encadrés par Mrs Nest Gontard et Eric Josserand, professeur et moniteur de ski à l'école de ski de Superdévoluy.

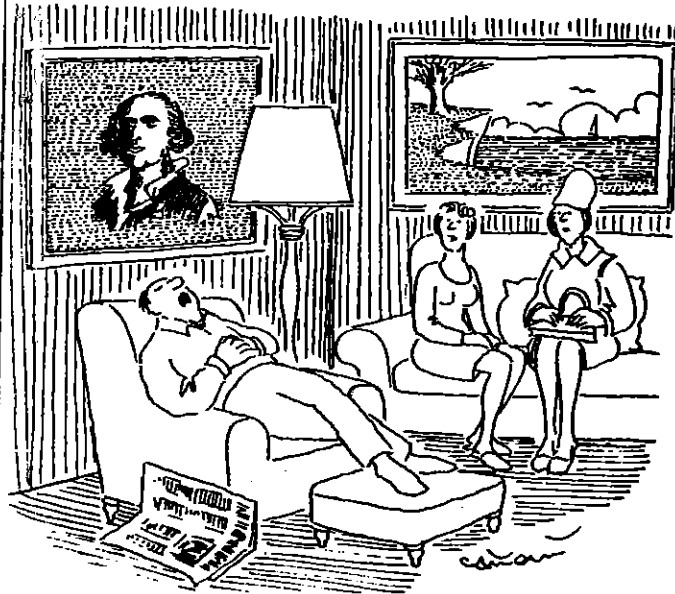
Au programme du stage : - Etude des virages en pentes fortes et bosselées:- étude des godilles freinages - étude des positions de recherche de vitesse - initiation au slalom géant et approche de l'étude des procédés d'accélération en slalom - Saut de bosses.

C'est dans des conditions particulièrement difficiles (piste glacée et brouillard) qu'eurent lieu les épreuves de la flèche. Après l'échec collectif de la ceille dû à un manque de concentration et au peu de pratique des candidats, trois enfants seulement se présentèrent au test. Il s'agit de Mlles Michalland Laurence, Dévoluy Géraldine et Gueydan Véronique qui réussirent une brillante performance en obtenant ^{les} trois la "fléchette, distinction sanctionnant leur entrée dans la compétition.

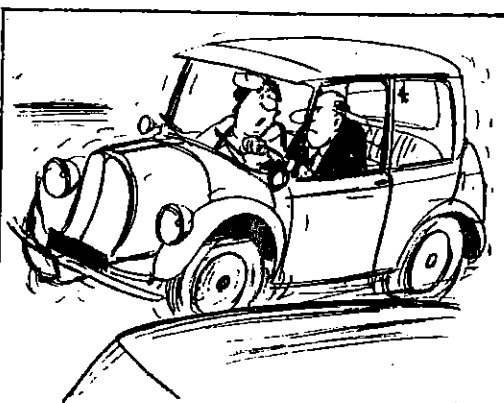
Bravo encore à tous, et bonne continuation pour le futur.

JEUX

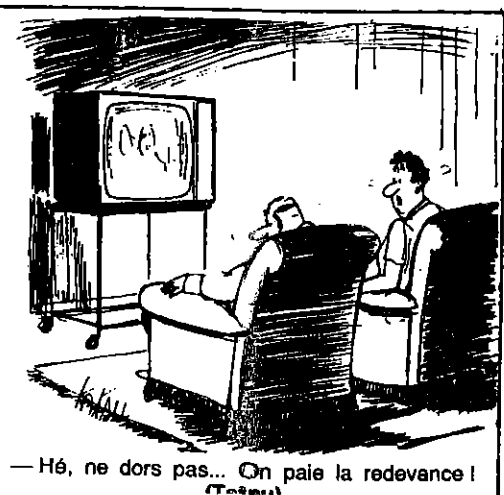
HUMOUR



Quand je pense que du temps de mes fiançailles, il m'écrivait des poèmes.

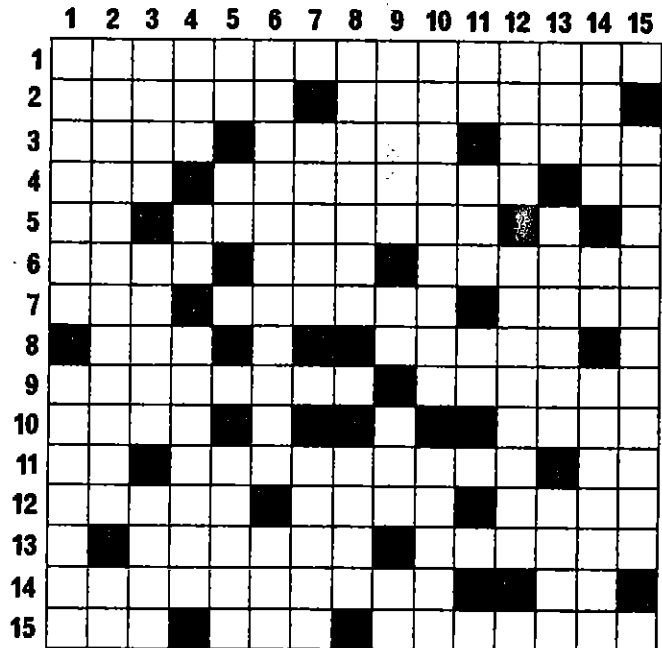


— Ne force pas, Edouard, il y a peut-être des radars !... (Tetsu)



— Hé, ne dors pas... On paie la redevance ! (Tetsu)

LES MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Film célèbre de Stanley Kubrick (2 mots).
- Un préjudice ou une blessure. Ce film obtint la Palme d'Or au Festival de Cannes.
- Divinité égyptienne. N'est donc pas le fait du hasard. Politicien vietnamien.
- Panorama. Saute. Possessif.
- Fin de verbe. Serrée.
- Un des cinq grands. Cheville. Parfois la pie.
- Chose latine. Femme de belle allure. Dans le Nord.
- Démonstratif. Prénom féminin.
- Homme de guerre. Garderai le silence.
- La récompense des justes. Forme d'auxiliaire.
- Grecque. Mettent fin aux corridas. Privatif.
- Mariera. Bien élevé. Le paradis perdu.
- Certains sont comestibles. Société littéraire.
- Parcours. Allez phonétique.
- Ils tentent les peintres. Possessif. Stables.

VERTICALEMENT

- Acteur anglais anobli par la reine. L'avis des votes.
- Un des mystères de la religion. Se dit entre intimes.
- Le berceau de notre civilisation. Baigne Grenoble. Oiseau sacré des Egyptiens.
- Ville yougoslave. Son double est tout petit. Petite salière individuelle.
- Ordre anglais. Demi-mal enfantin. Comme « les mains » de Sartre.
- Domination mystérieuse. Un bon bout de temps.
- Elle fait sortir les pépins. Fis un choix.
- Calculés. Précède « fan tutte » chez Mozart.
- Il aime les caresses. Hitlérien. Bastringue. Spécialité de batteur.
- Distraction agréable. Déclarations.
- Au bas du pli. Mer anglaise. Paresseux inversé.
- Possède des propriétés antiseptiques. Fouilles méthodiquement.
- Interrogatif. Sans instruction. Ciel de lit.
- Bisons d'Europe. Lac des Pyrénées. Air léger.
- La vedette du film *Salut l'artiste*.

solution
en
page
"Cuisine"